

Listen to this article

CHAPITRE I

QU'EST-CE QUE LA MORT ?

La mort est l'ennemi que l'homme redoute entre tous. Parmi toutes les sources d'informations dont nous disposons à ce sujet, seule la Bible nous renseigne avec exactitude sur le sort réservé à ceux que frappe ce malheur. La Parole de Dieu promet un temps où *« la mort ne sera plus » ;* et *où « tous ceux qui sont dans les sépulcres... en sortiront. »* (Apocalypse 21 : 4 ; Jean 5 : 28). Quelle consolation serait pour tous ceux qui pleurent leurs chers défunts la connaissance des dispositions prises par le Créateur en faveur de la race mourante.

A l'horrible spectre de la mort vient s'ajouter l'ignorance presque générale de ce qui se trouve au-delà de la tombe. Qu'advient-il d'un être humain dont le cœur a cessé de battre ? Vit-il encore quelque existence mystérieuse, est-il effectivement présent quoique invisible dans la chambre mortuaire tandis que ses amis déplorent sa mort ? Ou bien, est-il parti vers quelque lieu heureux ? Si le défunt n'a pas été chrétien, se trouve-t-il dans un endroit réservé aux damnés où il est torturé pour l'éternité ?

Même en le voulant, il nous est impossible de bannir ces questions de notre esprit. Certains peuvent se consoler en songeant que beaucoup de leurs amis et parents décédés avaient été bons, et, selon leur conception, des chrétiens sincères ; d'après les professions de foi généralement admises, ils devraient donc être heureux au ciel. Cependant, chacun de nous avait également quelque bon ami ou parent, mort en marge de la foi et des pratiques orthodoxes, et nous nous demandons ce qu'ils sont devenus. Souffrent-ils ou sont-ils heureux ?

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

LA SCIENCE N'OFFRE POINT D'ESPERANCE.

La science affirme qu'aucun fait ne prouve la continuation de la vie humaine après que le cœur ait cessé de battre. Nous vivons dans un âge de matérialisme et nombreux sont ceux qui ont tendance à accepter ce point de vue. On prétend que le principe de vie est le même chez l'homme et chez l'animal ; que la supériorité de l'intelligence humaine n'est pas due à l'existence de cette « âme » ou de cet « esprit » qui, selon la théorie traditionnelle, est caché en lui, mais au fait qu'il possède une organisation nerveuse plus complexe, partant plus subtile que l'animal.

Considérons maintenant quelques passages des Ecritures nous montrant clairement que la science a raison en ce qui concerne l'état actuel des morts. Ecclésiaste 9 : 5 dit : *« Les vivants, en effet savent qu'ils mourront ; mais les morts ne savent rien. »* Psaume 49 : 11-13 dit également : « *Les sages meurent, l'insensé et le stupide périssent également, et ils laissent à d'autres leurs biens. Ils s'imaginent que leurs maisons seront éternelles, que leurs demeures subsisteront d'âge en âge, eux dont les noms sont honorés sur la terre. Mais l'homme qui en honneur n'a point de durée, il est semblable aux bêtes que l'on égorge. »*

En Genèse 2 : 7, il nous est dit : « *L'Eternel Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un être vivant. »* Plus tard, après la transgression de ce couple originellement parfait, Dieu dit : *« C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière. »* (Genèse 3 : 19). Au Psaume 146 : 4, David souligne la condition de ceux qui retournent à la poussière, en disant : *« Leur souffle s'en va, ils retournent dans la terre, et ce même jour leurs desseins périssent. »* Ces paroles ne laissent subsister aucun doute sur l'état d'inconscience d'un mort et sur l'anéantissement de ses desseins.

Notons encore l'expression du Psalmiste – *« Leur souffle s'en va, ils retournent dans la terre. »* Si l'union du corps matériel et du souffle de vie forme l'être vivant et conscient, il est raisonnable d'admettre que la vie cesse lorsque ces deux éléments sont séparés ; c'est ce que dit notre texte : « *et ce même jour leurs desseins*

périssent. »

QU'EST-CE QUE « L'ESPRIT » ?

Le mot hébreu, traduit ici par « *esprit* » est « *ruach* ». Le professeur Strong, autorité reconnue des langues hébraïque et grecque, déclare que le mot « *ruach* » signifie « *vent* » ou « *souffle* ». Le même mot est traduit par « *souffle de vie* » en Genèse 7 : 15, où il est dit : *« Ils entrèrent dans l'arche auprès de Noé, deux à deux de toute chair ayant souffle de vie, »* (ruach). Si ce mot signifie que nous possédons une certaine entité consciente qui continue à vivre après notre mort, il découle du texte précité que les animaux possèdent également ce quelque chose qui ne peut mourir.

Mais lorsque nous raisonnons en harmonie avec la Parole de Dieu, tout devient clair. Genèse 2 : 7 dit que Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, *« Il souffla dans ses narines le souffle de vie. »* De l'union du corps et du souffle de vie, *« l'homme devint un être vivant. »* Il est évident que lorsque le corps retourne à la terre, et le souffle ou esprit de vie à sa source originelle – à Dieu qui l'a donné – l'être se trouve dans la même condition qu'avant sa naissance, c'est-à-dire dans la non-existence.

Pour mieux comprendre cette question, nous nous reportons à Ecclésiaste 3 : 19-21 où le mot « *ruach* » est également utilisé et où il est dit qu'à la mort, le souffle (ruach) de l'homme et de la bête rejoignent un même lieu. Nous lisons : *« Car le sort du fils de l'homme et celui de la bête est pour eux un même sort ; comme meurt l'un, ainsi meurt l'autre, ils ont tous un même souffle, et la supériorité de l'homme sur la bête est nulle ; car tout est vanité. Tout va dans un même lieu ; tout a été fait de la poussière, et tout retourne à la poussière. Qui sait si le souffle des fils de l'homme monte en haut, et si le souffle de la bête descend en bas dans la terre ? ».*

Les déclarations du Nouveau Testament au sujet de la mort sont entièrement en harmonie avec celles de l'Ancien Testament. Jésus indique que les morts se trouvent dans un état d'inconscience qu'il compare au sommeil. Jean 11 : 1-46 nous donne une merveilleuse explication de la maladie, la mort et la résurrection de

Lazare, un ami de Jésus. Marthe et Marie, sœurs de Lazare étaient également des amies du Maître, et lorsque leur frère tomba malade, elles firent prévenir Jésus, espérant qu'il viendrait tout de suite à leur secours.

Mais au lieu de se rendre immédiatement au chevet de son ami Lazare, Jésus tarda. Après un certain temps, il dit à ses disciples : « *Lazare, notre ami dort, mais je vais le réveiller* ». Les disciples ne comprenaient pas, croyant que Jésus parlait du sommeil naturel. Il leur dit alors ouvertement : « *Lazare est mort* ». Plus tard, devant sa tombe, Jésus s'adressa au mort d'une voix forte : « *Lazare, sors !* » Et il est dit que « *le mort sortit* ». Aucune allusion n'est faite ici à un séjour de « *l'âme* » de Lazare dans un ciel bienheureux ou dans un enfer de tourments ; d'après le texte, il était plongé dans le sommeil de la mort. Oui, Jésus savait que la mort n'est qu'un sommeil.

Il ressort nettement de ce récit que, selon les Ecritures, l'espérance d'une vie au-delà de la tombe est basée sur une résurrection certaine, contrairement à la supposition selon laquelle l'homme est immortel. L'apôtre Paul est tout à fait d'accord avec cette conception. En 1 Corinthiens 15 : 12-18 il conclut : « *s'il n'y a point de résurrection des morts, ceux qui sont morts en Christ sont perdus.* »

Dans le livre de l'Apocalypse, nous trouvons la même pensée relative à l'état d'inconscience des morts. Le Révélateur dit : « *La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux.* » (Apocalypse 20 : 13). Nous verrons plus loin le sujet de l'enfer. Notons simplement que d'après le texte que nous venons de citer, ceux qui sont dans « l'enfer » de la Bible sont morts. Cela veut dire qu'ils ne sont ni vivants, ni tourmentés. Ce texte révèle également qu'ils seront délivrés de cet enfer et ramenés à la vie.

En résumé, la réponse à la question « Où sont les morts ? », est la suivante : ils se trouvent actuellement dans un état d'inconscience. Tout espoir de vie au-delà de la tombe est concentré en l'assurance donnée par les Ecritures que, par la puissance du grand Créateur, exercée par Christ pendant le royaume à venir, il y aura une « *résurrection des justes et des injustes.* » (Actes 24 : 15).

LE MENSONGE DE SATAN.

Avant de poursuivre, nous voulons attirer l'attention sur l'origine de la théorie erronée, si couramment admise aussi bien par le paganisme que par la chrétienté, selon laquelle *la mort n'existe pas*. Puisque la Bible enseigne si clairement que la mort est une sinistre réalité et le plus grand ennemi de l'homme, comment a pu naître l'idée qu'elle est une amie, du fait qu'elle ne serait qu'un passage vers une nouvelle vie ?

La réponse se trouve dans le récit de la chute de l'homme dans le péché et la mort. Satan, par le serpent, s'adressant à notre mère Eve avant la transgression, dit : « *Vous ne mourrez point.* » (Genèse 3 : 4).

Dieu avait dit que la punition pour la désobéissance serait la mort – « *tu mourras.* » (Genèse 2 : 17). Le témoignage de la Bible entière est en accord avec cette sentence originelle. « *Le salaire du péché, c'est la mort,* » déclare Paul. (Romains 6 : 23). « *L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra,* » dit Ezéchiel. (Ezéchiel 18 : 4).

Selon Apocalypse 26 : 2, 3 le « serpent ancien » qui trompa Eve, a continué de duper le monde. L'histoire révèle cette triste réalité. Tous les efforts ont été faits, pendant les siècles écoulés, pour avaliser le mensonge de Satan : « *Vous ne mourrez point* ». Il en est résulté que l'espérance pour une vie future est basée sur la croyance à l'immortalité de l'homme. Que disent les Ecritures sur l'immortalité ? Le prochain chapitre nous le révélera.

Sommaire

- 1. CHAPITRE II
- 2. L'HOMME EST-IL IMMORTEL ?
- 3. ESPRITS ET SPIRITISME.
- 4.
- 5.
- 6. CHAPITRE VI

- 7. OÚ EST LE PARADIS ?

CHAPITRE II

L'HOMME EST-IL IMMORTEL ?

La théorie de l'immortalité alléguant que l'homme est plus vivant après sa mort qu'avant, est basée sur l'hypothèse qu'il existe dans l'organisme humain quelque chose d'insaisissable, d'intangible et d'invisible, appelé « âme. » Les théologiens prétendent que cette âme est immortelle, et qu'à la mort du corps, elle s'échappe de sa prison, devient libre et jouit pour toujours de la vie sur un plan d'existence bien plus élevé -à condition, naturellement, qu'il ne s'agit pas d'une âme impie. Dans ce dernier cas, selon la tradition théologique, l'âme est torturée dans un véritable brasier, ou, selon la théologie catholique romaine, elle doit passer par une longue période de souffrances dans un purgatoire avant de pouvoir jouir de la liberté et des bénédictions célestes.

L'expression « âme immortelle » est si souvent utilisée au cours de conversations religieuses que ceux qui n'ont pas approfondi sa signification sont persuadés qu'il s'agit bien d'un terme biblique. Pour cette raison, beaucoup de personnes seront surprises d'apprendre qu'elle n'est pas mentionnée dans la Bible. L'immortalité traditionnelle de l'âme humaine est le produit de l'imagination, mais n'est pas basée sur les Ecritures.

Le mot « *âme* », comme son pluriel, est utilisé plus de 500 fois dans la Bible, mais on n'y trouve pas la moindre allusion à l'immortalité de l'âme humaine. Au contraire, lorsque la Bible traite le sujet de la mort en rapport avec l'âme, elle indique clairement que l'âme, ainsi que le corps, sont soumis à la mort. Par exemple, le Seigneur dit par la prophète : « *Voici, toutes les âmes sont à moi : l'âme du fils comme l'âme du père, l'une et l'autre sont à moi ; l'âme qui pèche, c'est celle qui mourra*. » (Ezéchiel 18 : 4). Et le Nouveau Testament rapporte ces paroles de Jésus : « *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer*

l'âme ; craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne. » (Matthieu 10 : 28). Oui, même les âmes qui rejoignent l'enfer de la Bible périssent, mais elles ne sont pas torturées.

Le mot « *âme* » dans l'Ancien Testament est traduit du mot hébreu « *nephesh*. » Le professeur Young indique dans sa Concordance Analytique des Ecritures, que « *nephesh* » signifie simplement « *animal* » ou en traduction libre « *ce qui est animé ou vivant* » — « *un être sensible* ».

Dans l'Ancien Testament, il sert aussi bien pour les animaux que pour les hommes. En Nombres 31 : 28, il s'applique à des bœufs, des ânes et des brebis. Si nous persistions dans l'idée que le mot hébreu « *nephesh* » traduit par « *âme* » signifie âme immortelle, nous serions obligés de conclure que les animaux possèdent également une âme immortelle — conclusion que peu de personnes voudraient accepter.

Dans le Nouveau Testament, « *âme* » est traduit du mot grec « *psuche* ». Nous savons qu'il a exactement la même signification que le mot hébreu « *nephesh* », car l'apôtre Pierre utilise le premier pour traduire le second dans sa citation du Psaume 16 : 10 en Actes 2 : 27 : « *Car tu n'abandonneras pas mon âme* (grec « *psuche*, » hébreu « *nephesh* ») *dans le séjour des morts, et tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption.* » Cette prophétie se rapporte à la mort et à la résurrection de Jésus ; son âme n'a pas été abandonnée dans le séjour des morts.

Matthieu 26 : 38 rapporte les paroles de Jésus : « *Mon âme est triste jusqu'à la mort ».* Cela concorde avec la prophétie le concernant qui dit que son âme a été une « *offrande pour le péché ».* Oui, l'âme de Jésus mourut, et par ce grand sacrifice, les âmes de toute l'humanité sont rachetées de la mort et seront finalement réveillées du sommeil de la mort.

Une autre utilisation intéressante du mot grec « *psuche* » (français, âme) se trouve en Actes 3 : 19-23. Cette prophétie décrit l'œuvre du rétablissement et de la résurrection accomplie par le Messie après sa seconde venue et l'établissement de son royaume. Elle dit : *« quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple. »* L'Ancien et le Nouveau Testament font donc ressortir que l'âme

humaine est mortelle et que, finalement, toutes les âmes méchantes seront exterminées – non point conservées et tourmentées, comme le prétendent les enseignements de la scholastique médiévale.

CRÉATION DE LA PREMIÈRE ÂME HUMAINE.

Voyons maintenant comment la première âme humaine a été créée afin de mieux comprendre la nature de l'âme. Le récit biblique est rapporté en Genèse 2 : 7 où nous lisons : « *L'Eternel Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un être vivant.* »

L'âme est le résultat de l'union du corps, ou organisme, et du souffle de vie – « *l'homme devint un être vivant*. » Ce passage ne dit pas, comme certains le pensaient à tort, que Dieu créa l'homme et y surajouta une âme – mais il déclare que lors de la création, l'homme devint une âme, ce qui est totalement différent.

Tout d'abord, selon le récit, l'organisme, ou corps de l'homme, a été formé de la « *poussière de la terre* ». Cela est aujourd'hui scientifiquement prouvé. En effet, le corps humain est composé des différents éléments chimiques que l'on trouve dans la terre. Ensuite, cet organisme reçut le « *souffle de vie* » – cette puissance vivifiante qu'est l'air que nous respirons et qui est indispensable à tout ce qui vit. Le mot hébreu traduit ici par « *souffle* » est « *neshamah* » ; selon le professeur Young, il signifie « *respiration* » ou « *baleine* ». Adam reçut ce souffle de vie dans ses narines. Le nez paraîtrait, en effet, un endroit singulier pour héberger l'âme immortelle. Qu'advint-il de ce premier organisme humain après qu'il ait reçu le souffle de vie ? Il devint vivant – ou comme le dit le texte, « *une âme vivante* ». L'âme est donc le résultat de l'union de l'organisme et du « *souffle de vie* ». La lumière électrique nous en donne une bonne illustration. L'ampoule électrique avec son vide d'air, filaments, etc… n'est pas la lumière, ni l'électricité qui court dans cet organisme. Mais la réunion des deux produit la lumière. Détruisons l'ampoule (organisme) ou coupons le courant électrique (correspondant au souffle de vie,) la lumière s'éteint, elle cesse d'exister.

Il en est de même pour l'âme humaine. Lorsque le corps est affaibli par la maladie ou par accident, au point de ne plus réagir suffisamment aux impulsions vivifiantes

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

du souffle de vie, l'âme, ou la vie humaine, « s'éteint » ; elle cesse d'exister, elle meurt. Pareillement, lorsque pour une raison ou une autre, le souffle de vie ne peut pénétrer dans le corps, par suite de noyade ou asphyxie, la vie cesse – l'âme meurt.

A ce sujet, nous devrions toujours nous souvenir que le secret de la vie repose entre les mains du Créateur. Il est le grand Créateur, non seulement de l'homme, mais aussi des animaux. Il est à toute vie sur la terre, ce qu'est la lumière du soleil à la nature, c'est-à-dire, la source, il est impossible à l'homme de former un organisme, d'y introduire de l'atmosphère terrestre et de le faire vivre. L'air est le souffle de vie des êtres humains et des animaux. C'est le moyen par lequel le Créateur communique le principe de vie à tout ce qui vit sur la terre.

Ce principe de vie n'est cependant pas un être ou une intelligence en lui-même, mais simplement la puissance de Dieu par laquelle toute vie existe. En Genèse 7 : 15, 22 il est dit que les animaux possèdent le même souffle de vie. En progressant dans cette étude nous apprendrons que la Bible offre l'espérance d'une vie éternelle à tous les humains qui obéiront à la loi de Dieu, parce que le Créateur a l'intention de continuer à leur donner le Principe de vie, mais non parce qu'Il avait placé à l'origine en eux quelque chose qui ne peut mourir.

L'ESPÉRANCE DE L'IMMORTALITÉ.

Nous avons déjà vu que l'expression « *âme immortelle* » ne se trouve pas dans la Bible. Le mot « *immortel* » figure une seule fois dans la Bible et s'applique au Seigneur mais non à l'homme. Nous lisons : *« Au roi des siècles, immortel, invisible, seul Dieu, soient honneur et gloire, aux siècles des siècles. »* (1 Timothée 1 : 17). En 1 Timothée 6-16, il y a un passage semblable au précédent dans lequel figure le mot « *immortalité* ». Ce texte parle aussi du Seigneur et dit : « *Qui seul possède l'immortalité, qui habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu ni ne peut voir, à qui appartiennent l'honneur et la puissance éternelle. »* Ces deux passages résolvent définitivement la question relative à l'immortalité de l'homme.

Le mot « *immortalité* » est utilisé encore quatre fois dans la Bible et dans chacun des cas il décrit une récompense future accordée à ceux qui, dans cette vie, marchent fidèlement sur les traces du Maître. Nous voulons répéter ici, que nous

n’essayons pas de prouver qu’il n’est pas de vie future pour les êtres humains, mais que, selon la Bible, toute espérance de vie future est basée sur le fait qu’il y aura une résurrection des morts, et non sur la croyance de notre immortalité.

Nous traiterons le sujet de la résurrection dans un prochain chapitre. Considérons maintenant les quatre passages des Ecritures se rapportant à l’espérance du chrétien d’être élevé à l’immortalité avec le Seigneur. Romains 2 : 7 dit : *« Réservant une vie éternelle à ceux qui par la persévérance à bien faire, cherchent l’honneur, la gloire et l’immortalité. »* Ce texte montre que le chrétien ne possède pas à priori l’immortalité, mais qu’il doit la rechercher *« par la persévérance à bien faire. »*

En 1 Corinthiens 15 : 53, nous lisons : *« Car il faut que ce corps corruptible revête l’incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l’immortalité. »* Ce texte dit que « *l’immortalité* » est une qualité qu’il convient de « *revêtir* » si nous sommes appelés à la posséder. L’apôtre dit clairement que nous sommes des êtres « *mortels* ». Le verset suivant dit : *« Lorsque ce corps corruptible aura revêtu l’incorruptibilité et que ce corps mortel aura revêtu l’immortalité, alors s’accomplira la parole écrite : la mort a été engloutie dans la victoire. »*

Un autre texte biblique parlant d' »immortalité » se trouve en 2 Timothée 1 : 10. Il dit : « Par l’apparition de notre Sauveur Jésus-Christ, qui a détruit la mort et a mis en évidence la vie et l’immortalité par l’Evangile. » Ce passage révèle qu’avant la première venue de notre Seigneur, personne n’avait la possibilité de rechercher l’immortalité mais qu’elle est offerte à l’Eglise de l’âge de l’Evangile.

CHAPITRE III

QU’EST-CE QUE L’ENFER ?

La doctrine de la foi chrétienne se rapportant à la punition de ceux qui désobéissent à la loi divine a été faussée par les superstitions du Moyen Age. La Bible enseigne clairement : « *Le salaire du péché, c’est la mort.* » (Romains 6 : 23). La mort est un état d’inconscience, symboliquement décrit comme un sommeil. Nous avons vu que la sanction de la mort s’applique à « *l’âme* », c’est-à-dire l’être humain tout entier ;

elle ne se limite pas à la décomposition de l'organisme humain. Compte tenu de ces vérités de la Bible, simples mais impératives, nombreux seront ceux qui s'interrogeront à juste titre sur la valeur de la doctrine des tourments éternels réservés aux méchants.

La réponse à cette question ne présente aucune difficulté lorsque nous réalisons que la théorie des tourments éternels est une pure invention humaine non justifiée par les Ecritures Saintes. Il est vrai que la **B**ible parle beaucoup de l'enfer ; on y trouve même l'expression « *enfer de feu* ». Cependant, un examen approfondi révèle que l'enfer de la Bible n'est pas un lieu de tourments, mais simplement l'état de mort, dont nous avons vu qu'il est un état d'inconscience.

Tout le monde sait que nos Bibles sont traduites des manuscrits hébreux pour l'Ancien Testament, et grecs pour le Nouveau Testament. Afin de parvenir à des conclusions exactes sur ce sujet important que représentent les desseins et plan divins, nous avons consulté des experts des langues hébraïque et grecque, quant à la signification effective des anciens mots traduits par « *enfer* » dans nos Bibles. Des révélations étonnantes nous étaient réservées.

Par exemple, nous avons constaté que dans l'Ancien Testament, le seul mot hébreu « *Shéol* » est traduit par enfer. Il y est employé soixante-cinq fois. Dans nos versions de la Bible il est traduit trente et une fois par tombe, trente et une fois par enfer, et trois fois par fosse. Le Dr. J. Strong, professeur de langues hébraïque et grecque définit le mot « *Shéol* » par « *séjour des morts* ». Mais pour parvenir à une conclusion définitive sur la condition exacte qui existe dans ce « *séjour des mor*ts », il est indispensable de se reporter aux Ecritures inspirées.

En Ecclésiaste 9 : 10 nous lisons : « *Tout ce que ta main trouve à faire avec ta force, fais-le ; car il n'y a ni œuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse dans le séjour des morts, où tu vas.* » C'est la définition inspirée du mot « *Shéol* », le seul traduit par « *enfer* » dans l'Ancien Testament, il indique clairement qu'il s'agit d'un monde silencieux où tous sont endormis. Durant les quatre mille ans qui séparent la création d'Adam de la première venue de Jésus, Jéhovah n'a employé aucun autre terme pour décrire l'état de mort. Si des tourments éternels avaient été le salaire du péché, n'aurait-il pas été malveillant et injuste de laisser l'humanité dans

l'ignorance à ce sujet pendant si longtemps ?

Le bon prophète Job savait que « *Shéol* » décrit un état d'inconscience comparable au sommeil. C'est pourquoi, lorsqu'il souffrait tant physiquement que moralement, il demanda à Dieu de le plonger dans cet état. Oui, Job demanda à aller dans cet « *enfer* » de la Bible, il dit : « *Oh! si tu voulais me cacher dans le séjour des morts* (Shéol) *m'y tenir à couvert jusqu'à ce que ta colère fut passée, et me fixer un terme auquel tu te souviendrais de moi !».* Remarquons que Job voulait aller au « *Shéol* » pour échapper à la colère de Dieu. Quelle différence avec la théorie qui enseigne que l'enfer est un endroit où Dieu exerce sa colère en châtiant le plus cruellement possible tous ceux qui s'y rendent ! Notons également que Job, tout en étant un fidèle serviteur de Dieu, s'attendait à retrouver l' « *enfer* » de la Bible lors de sa mort. Quelle explication peut-on donner de ce fait ?

Un examen attentif de tous les textes de l'Ancien Testament comprenant le mot « *Shéol* » révèle que le « *séjour des morts* » constitue un état temporaire que connaissent les bons et les mauvais, les saints et les pécheurs. En effet, Job ne s'attendait pas à rester dans la mort, c'est pourquoi il termina sa prière en demandant à Dieu de se souvenir de lui et de le faire revenir du « *Shéol* ». Il dit : *« Si l'homme une fois mort pouvait revivre »,* et en affirmant sa foi en la résurrection : *« Tu appellerais alors et je te répondrais, tu languirais après l'ouvrage de tes mains. »* – Job 14 : 13-15.

Une seule fois dans l'Ancien Testament, la peur du séjour des morts est associée au mot « *Shéol* ». Il s'agit du Psaume 116 : 3 où nous lisons : « *Les liens de la mort m'avaient environné, et les angoisses du sépulcre* (Shéol) *m'avaient saisi. »* David est l'auteur de ce passage, et bien qu'il eût cédé à des tentations, il était un homme « *selon le cœur de Dieu* » pour sa loyauté envers son Créateur. (Actes 13 : 22). Un tel homme ne serait certainement pas destiné à endurer les tourments d'un enfer. Pourquoi donc, dit-il : « *Les angoisses du sépulcre m'avaient saisi » ?*

La signification des paroles de David devient claire lorsque nous considérons le contexte. Il raconte comment, malade à mourir, le Seigneur l'avait délivré, pour un temps, de la maladie et de la mort. Les « *angoisses du sépulcre* » dont il parle sont, sans doute, les souffrances précédant la mort. Toutes les souffrances humaines

causant la mort, peuvent être considérées comme des « *angoisses du sépulcre* » parce qu'elles aboutissent à l'état de mort, le « *Shéol* » de la Bible.

L'ENFER DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.

Le mot hébreu « *Shéol* » est remplacé par « *Hadès* » dans le Nouveau Testament. Nous en trouvons un exemple intéressant en Actes 2 : 27 où il est dit : *« Car tu n'abandonneras pas mon âme dans le séjour des morts,* (Hadès) *et tu ne permettras pas que ton saint voie la corruption. »* Ce passage est une citation du Psaume 16 où, selon le témoignage inspiré de Pierre, le prophète David prédit la mort et la résurrection de Jésus. David utilise le mot hébreu « *Shéol* » et, en traduisant, l'apôtre se sert du terme grec « *Hadès* ». Il possède la même signification que « *Shéol* » dans l'Ancien Testament. En Ecclésiaste 9 : 10 le prophète décrit le séjour des morts comme un état d'inconscience ; aucun doute ne subsiste donc sur la signification des mots « *enfer* » ou « *Hadès* » dans le Nouveau Testament.

La prophétie de David au Psaume 16 : 10, interprétée par Pierre, est particulièrement intéressante parce qu'elle fait séjourner Jésus, durant sa mort, dans l'enfer de la Bible, il est donc évident qu'il ne peut s'agir là du lieu désigné par la théologie du Moyen Age ; comment, en effet, croire que Jésus ait séjourné dans un lieu de tourments ? Mais si nous nous souvenons du fait que l'enfer de la Bible désigne l'état ou condition de mort, nous comprenons qu'il était nécessaire que Jésus le connaisse. En tant que Rédempteur de l'espèce humaine, il prit la place du pécheur dans la mort, afin de servir comme rançon, ou prix correspondant, pour les péchés du monde. A cet effet, Il *« a souffert la mort pour tous »* connaissant l'état de mort, l'enfer de la Bible. Esaïe 53 : 3-10 ; 1 Timothée 2 : 3-6 ; Hébreux 2 : 9.

L' ENFER REND SES MORTS.

Pour affermir encore notre conviction selon laquelle l'enfer de la Bible n'est pas un lieu de tourments éternels comme le prétendent les enseignements traditionnels de la théologie, reportons-nous au texte d'Apocalypse 20 : 13, 14. Dans ce passage, le mot grec « *Hadès* » traduit par « *enfer* » ou « *séjour des morts* », figure pour la

dernière fois dans la Bible ; *« La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts* (Hadès) *rendirent les morts qui étaient en eux ; et chacun fut jugé selon ses oeuvres. Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort ».*

Trois faits remarquables ressortent de ce texte : l'enfer de la Bible n'est pas un lieu de séjour permanent pour les méchants ou les justes, puisqu'il rend ses morts ; 2° l'enfer de la Bible n'est pas l'étang de feu ; 3° ceux que séjournaient en enfer étaient morts, mais non vivants et tourmentés dans l'abîme des damnés du Moyen Age.

Comme nous venons de le remarquer, il s'agit là de la dernière mention des termes « *enfer* » ou « *séjour des morts* » dans la Bible. L'enfer sera entièrement vidé de ses occupants et détruit dans l'étang de feu symbolique. Le feu est l'un des éléments les plus destructeurs que connaît la science. Le Seigneur l'utilise pour illustrer la destruction finale et définitive de la condition de mort (Hadès) qu'a connu l'humanité à cause de la transgression de nos premiers parents en Eden. – 1 Corinthiens 15 : 26

LES CLÉS DE L' ENFER.

En Apocalypse 1 : 18, Jésus lui-même attire notre attention sur le fait que l'enfer rendra ses morts, en disant : *« Je suis le premier et le dernier, et le vivant. J'étais mort ; et voici, je suis vivant aux siècles des siècles. Je tiens les clés de la mort et du séjour des morts. »* Les clés servent à ouvrir des portes. Jésus les acquit par sa propre mort. L'autorité divine lui a été donnée d'ouvrir les portes de la prison de la mort et d'en libérer les captifs. C'est ce que démontre le passage cité plus haut : « *La mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux. »*

En Romains 14 : 9, l'apôtre Paul souligne également que Jésus possède maintenant le pouvoir divin de ressusciter les morts. Nous lisons : *« Car Christ est mort et il a vécu, afin de dominer sur les morts et les vivants. »* Il a promis d'exercer l'autorité et la puissance que lui donne la possession des « *clés de l'enfer* » afin de rétablir l'humanité à la vie. Telle est la signification des paroles du Maître, rapportées en Jean 5 : 28, 29 : *« Ne vous étonnez pas de cela ; car l'heure vient où tous ceux qui*

sont dans les sépulcres entendront sa voix, et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, mais ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement. »

Lorsque tous les morts auront quitté le « *Shéol* » ou « *Hadès* », il sera détruit ainsi que nous l'indique Apocalypse 20 : 14. Ce ne fut pas là une pensée nouvelle pour ceux qui rédigèrent le Nouveau Testament ; longtemps auparavant, en effet, cela avait été prédit dans l'Ancien Testament. Par le prophète Osée, le Seigneur dit : *« Je les rachèterai de la puissance du séjour des morts, je les délivrerai de la mort. O mort, où est ta peste ? Séjour des morts (Shéol) où est ta destruction ? Mais le repentir se dérobe à mes regards. »* (Osée 13 : 14) Notons l'assurance bénie que contient ce passage : « *Mais le repentir se dérobe à mes regards. »* Cela veut dire que le Seigneur a décidé de détruire la mort et le séjour des morts (Hadès). C'est la glorieuse consommation de son dessein bienveillant en faveur de la race humaine.

L' HOMME RICHE EN ENFER.

Ceux qui prétendent que le mot grec « *Hadès* » désigne un lieu de tourments éternels plutôt qu'un état d'inconscience dans la mort comme l'enseigne la Bible, citent à l'appui, la parabole de l'homme riche et de Lazare, il est vrai que, dans cette parabole, le mot « *enfer* » est une traduction de « *Hadès* ». Cependant un examen attentif et impartial du récit démontre qu'il ne peut servir en toute objectivité pour démontrer que les bons rejoignent, à leur mort, un lieu de félicité, tandis que les méchants vont connaître un lieu de tourments.

Le professeur Benjamin Wilson, auteur de la traduction « Emphatic Diaglott » du Nouveau Testament n'ignorant pas que « *Hadès* » ne désigne pas un lieu de tourments, hésita quant au sens à lui attribuer dans cette parabole. C'est pourquoi il ajouta une annotation dans laquelle il chercha à démontrer que cette parabole constituait une interpolation et ne faisait pas véritablement partie des Ecritures Saintes. Nous ne pouvons dire si cela est exact. Cependant, en considérant ce récit comme une parabole et non comme la relation de faits réels, il semble inutile de

douter de son authenticité. Afin de nous souvenir de tous ses détails, nous suggérons une lecture attentive de son récit en Luc 16 : 19-31.

Selon la théologie du Moyen Age, cette parabole enseignerait que lors de leur mort, les justes qui ont cru en Christ, vont au ciel, tandis que les méchants, qui n'ont pas accepté Christ dans cette vie, rejoignent un lieu de tourments éternels. Cependant, aussi étrange que cela puisse paraître, un examen attentif de la parabole révèle qu'elle ne parle ni de justes, ni de méchants, ni du ciel. Elle dit simplement que l'homme supposé vertueux était pauvre et couvert d'ulcères, qu'il mangeait les miettes qui tombaient de la table de l'homme riche, et que les chiens léchaient ses ulcères. En ce qui concerne l'homme riche, il est dit qu'il était vêtu somptueusement et menait joyeuse et brillante vie, et qu'il permit au pauvre de coucher à sa porte.

La parabole ne dit pas non plus que le mendiant malade est allé au ciel à sa mort, mais qu'il a été porté par les anges dans le « *sein d'Abraham*. » Si ce récit était à prendre au sens littéral, personne ne pourrait connaître lors de sa mort pareille bénédiction, car dans le sein d'Abraham il ne saurait y avoir place que pour un seul mendiant malade. Par contre, si le sein d'Abraham symbolise le ciel, et le mendiant ceux qui sont qualifiés pour y entrer, le seul espoir pour chacun de nous serait de devenir semblable à ce misérable mendiant couvert d'ulcères.

Considérée sous l'angle de la théologie traditionnelle, il serait possible de relever encore bien d'autres absurdités de ce genre dans cette parabole. Pour étayer leur théorie des tourments diffamante à l'égard de Dieu, les théologiens se sont emparés du passage du récit où il est dit que l'homme riche, après sa mort, souffre cruellement dans les flammes. Que voulait exprimer Jésus en prononçant ces paroles singulières ?

Une parabole n'est pas à prendre au sens littéral. Nous ne pouvons affirmer d'une manière dogmatique ce que Jésus voulait enseigner par cette parabole, mais l'importance qui y est donnée à « Abraham » semble indiquer qu'il y ait un certain rapport avec les expériences de ses descendants naturels. En effet, ils étaient les seuls qui, du temps de Jésus parlaient d'Abraham comme de leur père. (Matthieu 3 : 9 ; Jean 8 : 33 ; Romains 4 : 1). Il est donc raisonnable de conclure que l'homme

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

riche de la parabole illustre la nation juive. Ce symbole n'est pas unique, puisque, de nos jours, « John Bull » représente la nation britannique, et « Oncle Sam » les Etats-Unis.

Aux yeux de Dieu, la nation juive était une nation royale, choisie pour répandre les bénédictions promises à toutes les autres. Ce rang royal de la descendance naturelle d'Abraham est illustré dans la parabole par les vêtements de pourpre de l'homme riche. Le fin lin dont il était vêtu symbolise la justice dont bénéficiaient les Juifs, à cause de leurs efforts pour respecter la loi mosaïque et les sacrifices typiques des services du Tabernacle. En vertu des grandes promesses qui leur avaient été faites, ils vécurent somptueusement chaque jour, ainsi que le montre la parabole. Mais ces bénédictions divines devaient être pour eux une pierre d'achoppement. Paul se référant au Psaume 69 : 22, dit : « *Que leur table soit pour eux un piège, un filet, une occasion de chute, et une rétribution !* » Romains 11 : 9.

L'homme pauvre de la parabole semble être une illustration des Gentils au temps du premier avènement de Jésus. Ils étaient pauvres parce qu'ils ne jouissaient pas de la faveur divine. Toutes les promesses avaient été faites pour et par les Juifs. Les Gentils de cette époque qui voulaient avoir part aux bénédictions du vrai Dieu, devaient se faire Juifs ; ils devenaient des prosélytes. Pour les Juifs, les Gentils étaient des « chiens », indignes d'une considération particulière.

Cependant, peu de temps après la crucifixion et la résurrection de Jésus, la situation des uns et des autres changea beaucoup. Les Juifs qui avaient rejeté et crucifié leur Messie furent privés de la faveur divine. Dans cette perspective, c'était pour eux, la mort. Ils perdirent leur position privilégiée à l'égard de Dieu et en tant que nation, tombèrent dans l'oubli. Néanmoins, ils continuaient à vivre et, dès lors, souffrirent continuellement dans « les flammes » de la persécution.

L'homme pauvre mourut également ; cela signifie que les Gentils cessèrent d'être un peuple ignoré de Dieu. La faveur divine leur fut offerte et tous les croyants furent portés dans le sein d'Abraham. Ils devenaient héritiers de la promesse faite à Abraham et par lui. A ce sujet, Paul dit : « *Aussi l'Ecriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens (gentils) par la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham*. » (Galates 3 : 8). Durant tout l'âge de l'Evangile, la possibilité existait

pour les Juifs de devenir des chrétiens et, partant, des enfants spirituels d'Abraham. Mais Dieu a voulu réserver ses faveurs aux Gentils qui ont ainsi occupé cette situation privilégiée qu'illustre le « sein d'Abraham. »

L'homme riche de la parabole demande à Abraham de lui envoyer Lazare avec une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue – dans le but d'apaiser ses souffrances, – en effet, plus d'une fois au cours de cette époque, le peuple Juif a imploré Dieu d'alléger ses souffrances au moyen d'une aide chrétienne ! Néanmoins, ils ont continué à souffrir et à être persécutés.

Durant cette période, un fossé qu'il a été impossible de combler, s'est creusé entre les Juifs et les Gentils, ces derniers ayant été favorisés spirituellement. Rien n'indique pourtant dans cette parabole que les souffrances de l'homme riche devaient être éternelles. D'autres passages des Ecritures montrent clairement que sont arrivés les temps où la nation juive doit être rétablie à sa position primitive privilégiée, en tant que descendance naturelle d'Abraham.

Un autre aspect intéressant de la parabole réside dans le fait que les « *cinq frères* » mentionnés par l'homme riche avaient également comme père Abraham. Lorsque 500 ans avant la première venue de notre Seigneur la nation fut libérée de l'esclavage, ceux qui revinrent en Palestine appartenaient en grande majorité à deux tribus, bien que d'autres tribus étaient également représentées. Si l'homme riche représentait les deux tribus, les dix autres tribus, dont la plupart n'avaient pas été touchées directement par les enseignements du Messie, lors de son premier avènement, seraient représentées par les cinq frères, à raison d'un pour deux. Sous cet angle, chaque détail de la parabole apparaît en harmonie avec la Bible et les faits historiques. Si cependant nous pensons qu'elle a pour mission de nous faire connaître la récompense finale des justes, son contenu devient inconséquent et absurde. De plus, cela prouverait que la Bible contient des contradictions et est indigne de confiance, puisque nous avons vu que « *Shéol* » dans l'Ancien Testament et « *Hadès* » dans le Nouveau Testament traduisent un état dans lequel il n'y a point de connaissance, tandis que dans la parabole il est question de tourments endurés dans le « *Hadès*. » Tout devient clair lorsque nous réalisons qu'il s'agit de la mort de la NATION, alors que le peuple juif continue à vivre et à être persécuté.

« OÙ LE VER NE MEURT ET LE FEU NE S'ÉTEINT POINT. »

« *Shéol* » est le seul mot traduit par « *enfer* » ou « *séjour des morts* » dans l'Ancien Testament, mais son équivalent grec, « *Hadès* », n'est pas le seul traduit de la sorte dans le Nouveau Testament. Hors de l'ancienne ville de Jérusalem s'étendait une vallée où étaient brûlés des cadavres d'animaux et les déchets de la cité. Il est dit qu'à cet effet, on se servait de soufre — probablement comme désinfectant. En hébreux on l'appelait la vallée de « *Hinnom* », tandis que les grecs l'appelaient « *Géhenne* ». Ce mot grec sert à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament et il est traduit dans nos Bibles par « *enfer* » ou « *séjour des morts* ».

Les cadavres de ceux que les Juifs jugeaient indignes de résurrection étaient jetés dans la Géhenne ; c'est pourquoi, Jésus utilisa ce mot pour décrire la condition de destruction définitive réservée finalement à ceux qui auront péché intentionnellement.

Il figure dans Marc 9 : 43-48 : *« Si ta main est pour toi une occasion de chute, coupe-la ; mieux vaut pour toi entrer manchot dans la vie, que d'avoir les deux mains et d'aller dans la géhenne, dans le feu qui ne s'éteint point. Si ton pied est pour toi une occasion de chute, coupe-le ; mieux vaut pour toi entrer boiteux dans la vie, que d'avoir les deux pieds et d'être jeté dans la géhenne. Et si ton oeil est pour toi une occasion de chute, arrache-le ; mieux vaut pour toi entrer dans le royaume de Dieu, n'ayant qu'un oeil, que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans la géhenne, où leur ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point. »*

Le terme « *géhenne* » est une allusion à la signification symbolique des effets destructeurs du feu qui brûlait continuellement dans la vallée de Hinnom. Il s'agit d'une illustration de la destruction et non de tourments. *« Le ver qui ne meurt point »,* accentue encore cette impression. Ces vers sont sans nul doute ceux qui infestent les cadavres. Les traducteurs de ce passage croyaient évidemment à la théorie des tourments éternels et ils firent de leur mieux pour lui faire confirmer

leur superstition. C'est pourquoi les expressions « *où leur ver ne meurt point* », et « *où le feu ne s'éteint point* », donnent à certains la conviction que les tourments éternels dans un enfer de feu constituent le destin des impies.

Pourtant ce passage ne présente aucune difficulté de cette nature. On qualifie d'inextinguible un feu consumant tout ce qui peut brûler. Cependant si un feu qui brûle jusqu'à ce que tous les matériaux combustibles en présence soient consumés, est un feu que l'on n'éteint point, il n'en est pas pour autant un feu éternel. Jésus se servit de cet exemple pour illustrer le fait que les pécheurs ne pourront échapper au salaire du péché, à savoir la mort, ou destruction, — car le feu de la destruction ne sera pas éteint. Au cas où, pour une raison quelconque, le feu symbolique n'achèverait pas l'œuvre de destruction, les « *vers* » s'en chargeraient. Pour chacune des alternatives le Maître s'est servi du symbole de la destruction, confirmant le témoignage des Ecritures selon lequel le *« salaire du péché est la mort. »* — Romains 6 : 23.

La suite de ce passage des Ecritures est également symbolique. Nos yeux, nos mains et nos pieds sont appréciés pour leur utilité. La suggestion faite par Jésus de s'en séparer plutôt que d'être jeté dans la géhenne est une autre façon de conseiller au chrétien d'être prêt à tous les sacrifices dans cette vie, plutôt que de mettre en péril son existence éternelle.

La première application concerne uniquement les chrétiens — ceux qui ont promis de marcher sur les traces de Jésus — bien que le même principe s'appliquera aux impies durant le Millénium. Les chrétiens sont mis actuellement à l'épreuve, et la manière la plus sûre de remporter la victoire, consiste à tout sacrifier au service divin.

Esaïe 66 : 24 décrit la destruction des pécheurs durant l'âge millénaire en un langage semblable à celui utilisé par le Maître. Jésus a sans doute cité ce passage en appliquant le symbole de la destruction à ceux qui sont soumis maintenant à l'épreuve pour la vie. Nous lisons : « *Et quand on sortira, on verra les cadavres des hommes qui se sont rebellés contre moi ; car leur ver ne mourra point, et leur feu ne s'éteindra point ; et ils seront pour toute chair un objet d'horreur.* »

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

LA FUMÉE DE LEUR TOURMENT.

Le texte d'Apocalypse 14 : 10, 11 est parfois cité pour étayer la doctrine des tourments. Il dit : « *Il boira, lui aussi, du vin de la fureur de Dieu, versé sans mélange dans la coupe de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et le soufre, devant les saints anges et devant l'agneau. Et la fumée de leur tourment monte aux siècles des siècles ; et ils n'ont de repos ni jour ni nuit, ceux qui adorent la bête et son image, et quiconque reçoit la marque de son nom.* »

Si dans ce passage Dieu avait voulu exposer un état de choses littéral, peu de gens auraient lieu de s'en inquiéter, car il y est dit que seuls ceux qui adorent une bête ou l'image d'une bête seront tourmentés. Dans les pays païens, certains ont adoré des bêtes, mais rares sont ceux, s'il y en a jamais eu qui ont adoré une bête semblable à celle qui nous est décrite : ressemblant à un léopard, avec les pattes d'un ours, une gueule de lion, sept têtes et dix cornes. (Apocalypse 13 : 1, 2). Pris littéralement, il est encore plus déroutant, si nous remarquons que les tourments sont endurés devant les saints anges, ce qui, à tort, pourrait situer la scène au ciel. Assurément, un tel état de choses en ces lieux en ferait un endroit totalement différent de ce que l'on imagine généralement.

Le livre de l'Apocalypse est composé de symboles, et ce passage ne fait pas exception. La bête représente un faux système religieux politique qui exige l'adoration des hommes. La pensée, symboliquement présentée, révèle que tous ceux qui professent suivre l'agneau et adorer le vrai Dieu, mais qui, en réalité, adorent cette bête, sont soumis à des détresses de toutes sortes et prennent part aux souffrances qui s'abattent sur tous les faux systèmes durant le grand « *temps de détresse* » de la fin de cet âge. Ce passage ne dit aucunement que les tourments sont subis après la mort.

L'expression, « *la fumée de leurs tourments* » est symbolique ; le souvenir de leurs tourments continuera à leur rappeler le résultat de l'adoration de quelque chose ou de quelqu'un d'autre que le vrai Dieu. Quelle que soit la signification des détails de

ce passage, celui-ci ne peut servir à appuyer la théorie du Moyen Age relative aux tourments éternels des impies.

COMMENT SATAN SERA-T-IL TOURMENTÉ ?

Dans l'intention de prouver l'exactitude de la doctrine des tourments éternels, certains prétendent que le passage d'Apocalypse 20 : 10 la confirme. Nous lisons : *« Et le diable, qui les séduisit, fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où sont la bête et le faux prophète. Et ils seront tourmentés jour et nuit, aux siècles des siècles. »* Au cours de notre étude, nous avons vu que la Bible fait une distinction entre « *l'étang de feu et de soufre* », et « *l'enfer* » ou « *séjour des morts* » (Hadès). Ce dernier sera jeté dans le premier. (Apocalypse 20 : 14). Ces « *tourments* » ne s'appliquent qu'à Satan, mais non à ceux qui seront libérés du « *séjour de la mort* », car Dieu « *essuiera toute larme de leurs yeux.* » – Apocalypse 21 : 4.

Comment donc Satan sera-t-il tourmenté ? La théorie du Moyen Age s'applique-t-elle à lui, sinon à d'autres ? Nous ne le pensons pas. Le mot grec traduit par « tourmenté » est « *basanos* » qui, selon le prof. Strong signifie « *pierre de touche* ». Le même mot figure en 2 Pierre 2 : 8 où il nous est parlé de l'effet que produisaient les œuvres criminelles des Sodomites sur l'âme juste de Lot. Celui-ci réalisait chaque jour quels étaient les terribles résultats d'une vie impie.

Pour bien comprendre de quelle manière le diable sera « *tourmenté* », lisons la prophétie d'Esaïe 14 : 15-17 : *« Mais tu as été précipité dans le séjour des morts, dans les profondeurs de la fosse. Ceux qui te voient fixent sur toi leurs regards, ils te considèrent attentivement ; est-ce là cet homme qui faisait trembler la terre, qui ébranlait les royaumes, qui réduisait le monde en désert, qui ravageait les villes et ne relâchait point ses prisonniers (de la mort)? ».*

En comparant cette prophétie relative à la destruction de Satan au passage d'Apocalypse 20 : 14, apparaît clairement l'idée d'un exemple éternel du terrible

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

résultat de la rébellion contre Dieu, afin que l'humanité sauvée le méprise pour l'éternité. Cela ne signifie point que le diable sera conscient du mépris dont il sera l'objet ; notre texte ne le dit pas. Il nous arrive d'entendre dire à propos d'une personne peu aimée dans son entourage : « Il est mort, laissons-le en paix, cela n'a pas de sens de parler encore de lui. »

Bien entendu, rien de ce que nous pourrions dire ou faire, ne pourrait affecter en quoi que ce soit une personne décédée. De même, Satan n'aura pas connaissance de l'ignominie éternelle dont il sera l'objet, lorsqu'il sera finalement détruit dans l'étang de feu ; néanmoins l'humanité ne le laissera pas tomber dans l'oubli. Il servira toujours comme exemple de l'aboutissement d'une vie mauvaise et égoïste. Le règne du mal sera suivi d'une bénédiction éternelle pour tous les membres de la famille humaine qui auront été obéissants. Ce sera une « pierre de touche » à l'aide de laquelle tous seront capables de discerner avec intelligence entre le bien et le mal. La majorité choisira, sans doute, le bien.

CHAPITRE IV

ESPRITS ET SPIRITISME.

« Christ a aussi souffert une fois pour les péchés, lui juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair mais ayant été rendu vivant quant à l'Esprit, dans lequel aussi il est allé prêcher aux esprits en prison, qui autrefois avaient été incrédules, lorsque la patience de Dieu se prolongeait, aux jours de Noé, pendant la construction de l'arche, dans laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire huit, furent sauvées à travers l'eau. » —1 Pierre 18 : 20.

La vérité de la Parole de Dieu ne peut être bien comprise et appréciée qu'en tenant compte de son témoignage intégral sur un sujet donné ; cela est particulièrement bien illustré par les nombreux passages concernant la condition et le lieu dans lesquels se trouvait Jésus depuis sa mort jusqu'à sa résurrection.

Une prophétie de l'Ancien Testament citée par l'apôtre Pierre, relative à la mort et à la résurrection du Maître, dit que Jésus a été dans le séjour des morts (enfer).

(Psaume 16 : 10 ; Actes 2 : 27-32). Par suite d'une mauvaise interprétation des paroles adressées par Jésus au brigand sur la croix, certains ont cru qu'il est allé au paradis lors de sa mort. Par ailleurs, une lecture superficielle de notre texte, pourrait nous faire croire qu'il était allé prêcher aux « *esprits en prison*. »

Nous venons d'apprendre que l'enfer de la Bible représente l'état de mort, que « *Shéol* » dans l'Ancien et « *Hadès* » dans le Nouveau Testament, décrivent un état d'inconscience totale. (Ecclésiaste 9 : 10). Jésus est mort pour racheter Adam et sa race. Prenant ainsi la place du pécheur, il devait connaître cette condition de mort, l'enfer de la Bible.

« *On a mis son sépulcre parmi les méchants,* » déclare le prophète (Esaïe 53 : 9). C'est en harmonie avec ce fait de la vérité biblique que nous devons chercher à comprendre tout ce que les Ecritures Saintes nous disent sur le lieu où se trouvait Jésus depuis sa mort à la croix jusqu'à sa résurrection trois jours plus tard.

Pour savoir exactement comment il était possible à Jésus de prêcher « *aux esprits en prison* », à un moment où d'autres passages des Ecritures disent qu'il se trouvait dans l'état d'inconscience de la mort, il est indispensable de déterminer d'abord quels étaient ces « esprits » auxquels il s'adressait. Pierre nous donne cette précision, disant : « *qui autrefois avaient été incrédules, lorsque la patience de Dieu se prolongeait aux jours de Noé.* »

Dans sa seconde épître, Pierre identifie encore davantage ces « esprits » en disant : « *car, si Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais s'il les a précipités dans les abîmes de ténèbres et les réserve pour le jugement ; s'il n'a pas épargné l'ancien monde, mais s'il a sauvé Noé, lui huitième, ce prédicateur de la justice, lorsqu'il fit venir le déluge sur un monde d'impies.* » – 2 Pierre 2 : 4, 5.

De ce passage il ressort que les « *esprits* » auxquels Jésus prêchait, faisaient partie d'une certaine catégorie « *d'anges* » qui, au temps du déluge, avaient été désobéissants à Dieu. L'apôtre Jude les mentionne également comme des « *anges* » ayant péché en abandonnant leur propre demeure. Les deux apôtres disent que ces « *anges* » sont à présent « *enchaînés par les ténèbres* » réservés pour le jugement du grand jour. – Jude 6.

Ces « *esprits en prison* » ne sont pas des esprits d'êtres humains décédés, mais des créatures spirituelles sur le plan d'existence angélique. C'est une vérité importante dont il convient de se souvenir.

Sur le plan terrestre, Dieu a créé plusieurs degrés d'existence, depuis le plus petit crustacé jusqu'à l'homme qui, lors de sa perfection, était le roi de ce domaine matériel ou terrestre. Les Ecritures montrent que cette même multiplicité de la création divine existe sur un plan plus élevé, invisible à nos yeux ; qu'au-dessus de l'homme, la plus élevée des créations terrestres, existe un monde spirituel. Dans celui-ci, tout comme dans le monde matériel, apparaissent différents rangs d'existence : anges, chérubins, etc.

Le psalmiste dit au sujet de l'homme : *« Tu l'as fait de peu inférieur à Dieu. »* (Psaume 8 : 6). Lorsque Jésus vint sur la terre pour mourir, comme le Rédempteur du monde, il fut « fait chair », et mourut en tant qu'homme. Mais, après sa résurrection, il a été élevé *« au-dessus de toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité et de tout nom qui peut se nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir. »* (Ephésiens 1 : 21). Ainsi, les Ecritures tracent une ligne de démarcation entre les plans d'existence terrestre et spirituelle.

La Bible indique qu'au temps présent, il existe des anges saints et des impies. Au moment de leur création, tous ces êtres spirituels étaient en harmonie avec Dieu et le servaient de différentes manières. L'apôtre dit, en parlant des anges restés en harmonie avec le Créateur, qu'ils sont des *« esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut. »* – Hébreux 1 : 14

Et encore : *« De plus, il dit des anges : Celui qui a fait de ses anges des vents, et de ses serviteurs une flamme de feu. »* (Hébreux 1.7). Concernant ces anges, serviteurs des chrétiens, Jésus dit : « *Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits ; car je vous dis que leurs anges dans les cieux voient continuellement la face de mon Père qui est dans les cieux. »* — Matthieu 18 : 10.

« ANGES » TERRESTRES ET CÉLESTES.

Le fait que le terme d' « *ange* » est parfois employé par rapport à des êtres humains ne doit pas dérouter le lecteur de la Bible. Il signifie littéralement « *serviteur* » ou « *messager* » et il est toujours utile de déterminer à l'aide du contexte s'il s'agit de messagers humains, célestes ou spirituels.

D'autre part les Ecritures indiquent clairement qu'il existe des créatures spirituelles appelées « *anges* ». Par exemple, lors de la naissance de Jésus, un « *ange* » vint l'annoncer aux bergers. Cette mission a été accomplie par un être spirituel ainsi que le prouvent ces paroles : « *Et soudain il se joignit à l'ange une multitude de l'armée céleste, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu dans les lieux très hauts, et paix sur la terre parmi les hommes qu'il agréé.* » (Luc 2 : 10-14). C'est également un être spirituel qui annonça à Marie qu'elle allait être la mère de Jésus, et c'est encore un ange qui servit Jésus au Jardin de Gethsémané Jésus parlait d'êtres spirituels lorsqu'il dit qu'il pourrait invoquer son Père, et que plus de douze légions d'anges le protégeraient. – Luc 1 : 26-38 ; 22-43 ; Matthieu 26 : 53.

Mais nous avons vu que toutes ces créatures angéliques ne sont pas restées fidèles à Jéhovah, leur Créateur. Certaines d'entre elles *« autrefois avaient été incrédules, lorsque la patience de Dieu se prolongeait, aux jours de Noé.* » (1 Pierre 3 : 20). Ces infidèles sont communément appelés les « anges *déchus* ». Les Ecritures montrent qu'en punition de leur rébellion, ils ont été « *enchaînés par les ténèbres*. »

OÚ SONT LES « ESPRITS » ?

Dans un texte déjà cité, l'apôtre nous donne une information importante sur la nature de la prison de ces anges déchus. Nous citons à nouveau ce passage : *« Car, si Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais s'il les a précipités dans les abîmes de ténèbres et les réserve pour le jugement*. » – 2 Pierre 2 : 4.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Le terme utilisé par l'apôtre et traduit ici par « *abîme de ténèbres* » est « *tartaroo* » ; c'est la seule fois qu'il figure dans la Bible. « *Tartaroo* » provient du mot grec « *tartarus* », utilisé dans la mythologie grecque pour désigner un gouffre ou une prison. Dans notre texte, ce mot se rapporte plutôt à un état qu'à un endroit. Les anges qui avaient péché étaient déchus de leur honneur et de leur dignité pour tomber dans le déshonneur et la condamnation. On pourrait dire : « *Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais les a dégradés et enchaînés par les ténèbres* ».

A l'origine, ces anges étaient puissants et honorables ; ils jouissaient de grandes libertés ; au cours de leur service pour Dieu et leurs amis terrestres, il semble qu'ils voyageaient fréquemment entre la terre et d'autres endroits du vaste univers du Créateur. Jude dit qu'ils ont « *abandonné leur propre demeure.* » Cette remarque éclaire les paroles de Genèse 6 : 2 qui dit : *« Les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils en prirent pour femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent. »* Autrement dit, le péché de ces anges était, en partie du moins, celui de s'être matérialisés en prenant la forme des êtres humains et en se livrant à des relations illégitimes avec les filles des hommes.

Différents récits de la Bible nous montrent des messagers saints, ou anges qui furent envoyés sur la terre pour délivrer des messages aux prophètes ainsi qu'à d'autres humains. Certaines fois ils étaient autorisés à se matérialiser. Ce fut le cas des trois anges envoyés vers Abraham avant la naissance d'Isaac. (Genèse 18). De telles matérialisations étaient permises par Dieu, dans le cas où les messagers ne tentaient pas d'abuser de leurs privilèges. Les anges qui ont péché avant le déluge « *ont abandonné leur première demeure »,* ce qui signifie qu'ils ont préféré rester avec les hommes, en tant qu'êtres humains.

Par suite de leur liaison illicite avec la race humaine déchue, ils ont mis eux-mêmes un terme à leur puissance, il était donc juste qu'ils fussent abaissés et précipités « *dans les abîmes des ténèbres.* » Le mot « *prison* » de notre texte signifie restriction de la liberté ; c'est ainsi que ces « *esprits* » ont été mis en « *prison* », privés de la liberté dont ils jouissaient alors qu'ils étaient en harmonie avec leur Créateur.

Selon les Ecritures, le lieu d'incarcération de ces anges déchus est l'atmosphère terrestre ; leur influence sur la famille humaine est limitée à un contact plus ou moins indirect. Les Evangiles rapportent que pendant son ministère, Jésus chassa des « démons ». Plus tard, les apôtres eurent le privilège de rendre des services semblables. D'éminents critiques ont bien cherché à prouver qu'il ne s'agissait là que de malades mentaux souffrant de désordres nerveux ; mais il se dégage de tous ces récits de « diables » ou de « démons » une trop forte impression de personnalité pour qu'une interprétation aussi libérale soit satisfaisante.

LE ROI SAÜL ET LA SORCIÈRE D'EN-DOR.

Non seulement dans le Nouveau Testament, mais aussi dans l'Ancien, nous trouvons confirmation de la limitation des activités de ces anges déchus ou « esprits en prison. » Ainsi, le cas du roi Saül et de la sorcière d'En-Dor. Toute sorcellerie était interdite par la loi mosaïque ; néanmoins ces médiums spiritistes persistèrent dans leurs pratiques abominables, au risque même de leur vie. Les médiums spiritistes d'aujourd'hui prétendent être en mesure de communiquer avec les morts, comme le fit la sorcière d'En-Dor. Lorsqu'à cause de sa méchanceté, le roi Saül perdit la faveur divine et se vit menacé par ses ennemis, il alla trouver la sorcière afin qu'elle invoquât Samuel, espérant que le prophète mort pourrait quelque chose pour lui.

Le récit de cette rencontre est rapporté en 1 Samuel 28 : 7-20. Beaucoup de lecteurs de la Bible ont trouvé dans la communication supposée de Saül avec le prophète Samuel mort, une preuve évidente de la non réalité de la mort. Les disparus vivraient en un lieu où l'on pourrait entrer en communication avec eux, particulièrement au moyen d'un médium. Satan a toujours utilisé cette même méthode trompeuse, afin de faire mentir l'enseignement des Ecritures : « *le salaire du péché, c'est la mort ».* En examinant brièvement certains faits de l'entretien de Saül avec la sorcière d'En-Dor, nous verrons qu'ils pourraient s'appliquer à des séances modernes de spiritisme aboutissant au même résultat. – Romains 6 : 23.

Selon ses propres paroles, Saül ne jouissait plus de la faveur divine, il dit à la sorcière : « *Dieu s'est retiré de moi, et il ne m'a pas répondu ni par les prophètes ni par des songes.* » Du vivant de Samuel, Saül était un fidèle serviteur et prophète de Dieu et n'agissait jamais contre la volonté du Seigneur. Voilà que nous le trouvons, avouant lui-même que Dieu n'approuverait jamais l'idée de demander à une sorcière d'obtenir un message de ce prophète fidèle.

Si Samuel avait été vivant au ciel ou en quelque autre lieu, devons-nous supposer qu'il eut été moins obéissant à Dieu que lors de son séjour terrestre ? Ou encore, nous pense-t-on capables de croire que cette méchante sorcière, condamnée par le Seigneur, avait le pouvoir de contrecarrer la volonté de Dieu, non seulement en provoquant la présence de Samuel, mais encore en lui soutirant un message de réconfort à l'adresse de ce roi rebelle ? La Bible nous rapporte ce récit parce qu'il représente un fait marquant dans la vie de Saül, mais en n'accordant aucun crédit à la prétention de la sorcière qui affirmait avoir vu Samuel et lui avoir parlé.

Les méthodes dont se servaient les mauvais esprits par l'intermédiaire de la sorcière d'En-Dor ressemblent à celles en usage aujourd'hui. Ils firent surgir dans son esprit l'image familière du vieux prophète, revêtu comme à son habitude d'un long manteau. Lorsqu'elle décrivit sa vision mentale ou « astrale », Saül comprit aussitôt qu'il s'agissait de Samuel, mais en ce qui le concerne, il ne vit rien. Facilement convaincu, comme le sont généralement les gens en de semblables circonstances, Saül ne se demanda même pas pourquoi Samuel avait l'air si vieux et courbé, alors qu'il était un être spirituel placé dans de bien meilleures conditions que durant sa vie terrestre.

Il ne songea non plus à demander pourquoi, dans le monde spirituel, Samuel portait le même vieux manteau qu'il lui connaissait alors qu'il était un être humain ; il ne pensait pas que le manteau du prophète, ses cheveux gris, etc., étaient depuis longtemps décomposés dans la tombe. Saül avait été abandonné par Dieu et il était facile à ces « esprits de mensonge » qui personnifiaient le prophète et lui parlaient en son nom par le médium, la sorcière, de le tromper.

« *Pourquoi m'as-tu troublé, en me faisant monter ?* » demanda-t-elle comme si c'était le prophète mort qui interrogeait. Les Juifs du temps du roi Saül savaient que

les morts dormaient dans le « shéol » ; c'est pourquoi la question « *Pourquoi m'as-tu troublé* », ne semblait pas étrange. Mais pouvons-nous imaginer un instant que cette sorcière condamnée possédait le pouvoir de ressusciter le prophète ? Ou, du point de vue du spiritualisme moderne – Samuel vivant et se réjouissant dans un monde spirituel – ne semble-t-il pas étrange que la sorcière déclare qu'il « montait de la terre, » alors qu'il devait descendre du ciel ?

Du point de vue de la théologie moderne, la prophétie de Samuel concernant la défaite de Saül et sa mort dans la bataille suivante est absurde. Nous lisons : « *Demain, toi et tes fils, vous serez avec moi, et l'Eternel livrera le camp d'Israël entre les mains des Philistins.* » Imaginons le fidèle Samuel et le bien aimé Jonathan se trouvant en compagnie du méchant roi Saül dans le monde spirituel ! Cela concorde-t-il avec les enseignements théologiques du Moyen Age ? Certainement pas ! Finalement, (mais pas le lendemain) ils furent tous réunis dans la mort, le « Shéol », l'enfer de la Bible, où ils attendent toujours la résurrection, le moment où le Fils de l'homme appellera tous ceux qui sont dans la tombe. Il ne fallait, en vérité, aucune puissance surnaturelle pour prédire la défaite et la mort de Saül. Il les craignait tant déjà, qu'il songea à s'adresser à la sorcière. Charles Wesley était sans doute intrigué par la manière dont le « médium » d'En-Dor réunissait les bons et les méchants dans la mort, car il écrit :

Que présagent ces paroles solennelles ?

De l'espérance pour l'au-delà ?

Demain, toi et tes fils, oh merveille

Vous serez en paix avec moi :

Non point en enfer torturés,

Quand Saül et Samuel y sont ;

Ni désespérés, ni condamnés,

Puisqu'il y a Jonathan, le bon !

En réalité, Saül n'était pas en communication avec Samuel, mais avec un ou plusieurs des « esprits en prison » dont l'activité principale depuis le déluge a été de tromper l'humanité, particulièrement en ce qui concerne la condition des morts. Le fait que ces nécromanciens, sorciers et médiums soient mentionnés dans les Ecritures, nous fait penser que ces anges déchus cherchaient à entrer en communication avec Israël au moyen des médiums. Mais il semble que ces médiums aient l'habitude de changer de temps à autre leur manière de se manifester : la sorcellerie qui a fleuri pendant un certain temps en Nouvelle Angleterre, dans l'Ohio et en Europe se perd peu à peu pour faire place au spiritualisme qui, lui-même, cède graduellement à la voyance et aux tentatives de matérialisations. A l'époque du Seigneur et des apôtres, l'activité de ces « esprits » a passé de la sorcellerie à l'obsession et à la possession.

ACTIVITÉ MODERNE DES « ESPRITS »

Ces anges déchus possédaient autrefois le pouvoir de se matérialiser, mais ils en ont abusé ; ils semblent néanmoins résolus à exercer leurs pouvoirs par des intermédiaires humains, soit à travers des « médiums » soit par la domination de l'esprit dans les cas d'obsession. Il est cependant indispensable que la volonté humaine consente à cette action extérieure, avant que ces « *esprits* » ne puissent en prendre possession.

Mais, une fois qu'ils dominent leur victime, sa volonté est brisée au point que toute résistance est devenue impossible ; c'est pourquoi le service de Jésus et des apôtres était tellement apprécié par ceux qui, de leur temps, étaient possédés par les mauvais esprits.

Mais si ces êtres angéliques déchus changent de temps à autre leur méthode de communication et leur manière de tromper la race humaine, leur influence s'exerce en général dans le but d'éloigner de Dieu et de la vérité de sa Parole. A l'époque contemporaine on parle beaucoup de la possibilité d'entrer en relation avec les morts. Cependant, quel a été le résultat des milliers d'expériences (en partie

scientifiquement contrôlées) qui ont été faites ? Il est vrai qu'à l'aide « d'identifications » aussi absurdes que celle que la sorcière d'En-Dor fit accroire à Saül, certains ont pu être convaincus qu'ils étaient entrés en relation avec leurs amis et parents décédés — mais c'était tout. Aucune information digne d'intérêt n'a jamais été obtenue de sources spirites.

COMMENT CHRIST PRÊCHA AUX ESPRITS EN PRISON.

Maintenant que nous avons identifié ces « *esprits* » auxquels Jésus a prêché, la question qui se pose est la suivante : « de quelle manière leur a-t-il prêché ? » Comment Jésus pouvait-il être dans le « *Shéol* », ou « *Hadès* », où il n'y a pas de connaissance, et simultanément prêcher à ces anges déchus ? L'explication est simple dès lors que nous examinons ce passage plus attentivement. Notre texte dit que Jésus *« est allé prêcher aux esprits en prison. »* Des autorités en matière de langue grecque sont unanimes pour admettre que les mots '*allé'* et '*prêcher'* expriment bien l'accomplissement d'une action, mais non celle de se rendre en un lieu particulier. Autrement dit, les mots « *est allé* » n'ajoutent rien au sens du texte. De semblables expressions étaient utilisées autrefois, et nous les retrouvons parfois aujourd'hui encore.

Dans l'Emphatic Diaglott, le Dr. Benjamin Wilson, traduit ce passage des Ecritures de la manière suivante : « *Il prêcha aux esprits en prison* », omettant les deux mots « *est allé* », inutiles à une bonne compréhension de ce texte. Dans une note au bas de la page, il montre que d'autres autorités partagent son opinion à ce sujet. Sans ces deux mots, le texte entier se lirait ainsi : *« Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été rendu vivant quant à l'Esprit, dans lequel aussi il a prêché aux esprits en prison. »* (1 Pierre 3 : 18, 19). La signification est claire : Jésus, par sa mort et sa résurrection, a prêché à ces anges déchus, témoignant de sa fidélité envers son Père céleste et Créateur, contre lequel ces « *esprits* » s'étaient rebellés.

Lucifer fut le premier d'entre ces esprits qui se rebella contre Dieu ; il exerça évidemment une grande influence sur ceux qui, par la suite, s'associèrent aux rebelles. L'expression *« le diable et ses anges »* en Matthieu 25 : 41 indique une association étroite entre Satan et les autres esprits déchus. L'ambition et l'orgueil causèrent la chute de Lucifer. (Esaïe 14 : 15). Apparemment le même esprit s'est manifesté parmi les rangs des autres anges déchus. La fidélité de Jésus qui l'engagea à s'humilier et à se soumettre jusqu'à la mort, devait être un sermon puissant pour ces « *esprits en prison* ». Cette puissance devait s'accroître, lorsque ces « *esprits* » remarquèrent que Jésus, à cause de sa fidélité, était ressuscité et élevé à la droite de Dieu, tandis qu'ils étaient avilis et humiliés pour leur infidélité.

Si les différents passages des Ecritures sont bien compris, nous voyons que ceux d'entre eux qui traitent de la condition des morts, sont en accord complet avec la vérité fondamentale : « *le salaire du péché, c'est la mort* » *et « les morts ne savent rien. »* – Ecclésiaste 9 : 5.

CHAPITRE V

QU'EST-CE QUE LE CIEL ?

« Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés pour une espérance vivante, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, pour un héritage qui ne se peut ni corrompre, ni souiller, ni flétrir, lequel vous est réservé dans les cieux. » – 1 Pierre 1 : 3, 4.

Pour avoir une vision correcte de ce qui se trouve au-delà de la tombe pour les pécheurs et les saints, il est indispensable de considérer ce que les Ecritures nous disent concernant le ciel. L'on ne peut se méprendre sur le fait que Dieu a créé l'homme pour vivre sur la terre et que celle-ci a été créée afin de lui servir d'habitation. A cause du péché, l'homme perdit sa domination sur la terre et fut condamné à mourir. Mais grâce à la mort et à la résurrection de Jésus comme Rédempteur, il sera rétabli à la vie sur la terre. Seuls les fidèles disciples du Maître font exception ; car, selon les Ecritures, ils recevront une récompense céleste. La Bible, particulièrement le Nouveau Testament, parle beaucoup du ciel et des espérances célestes. Par exemple, Jésus dit : « *il y a plusieurs demeures dans la*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

maison de mon Père. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je vais vous préparer une place. Et lorsque je m'en serai allé et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis vous y soyez aussi. » – Jean 14 : 2, 3.

Il s'agit là d'une promesse très précise, impliquant un changement de la condition terrestre à la condition spirituelle. Ces paroles du Maître ont souvent été mal interprétées. Parfois nous entendons exprimer l'espoir de posséder une de ces « *plusieurs demeures* ». Cependant, Jésus montre clairement qu'elles ne sont pas réservées à ses disciples, mais qu'il est allé leur « *préparer une place* ». Au moment où Jésus parlait, il existait d'ores et déjà plusieurs « demeures », mais une nouvelle place ou une nouvelle condition devait être créée pour ses disciples.

L'expression « *plusieurs demeures* » suscite uniquement l'idée de demeures ou conditions où règne une surabondance de bénédictions et de joie. La terre elle-même, et la condition de vie humaine parfaite illustrée par nos premiers parents, étaient une de ces « *demeures* ». Cette demeure a été perdue à cause du péché, mais sera rétablie au moment fixé par Dieu, ainsi que nous le verrons plus loin.

Par ailleurs, il existe selon les Ecritures différents plans d'existence angélique. Ils peuvent fort bien être compris parmi les « *plusieurs demeures* » mentionnées par le Seigneur. Nous ignorons combien de plans ou rangs d'existence se trouvent dans le royaume spirituel du Créateur, mais en considérant la grande variété de vie existant dans le royaume matériel, ils doivent être nombreux. Voici qu'une « *nouvelle création* », un autre plan d'existence devait être préparé ou créé pour l'Eglise, un lieu où Jésus lui-même a été élevé au moment de sa résurrection.

LA SITUATION FUTURE DE L'EGLISE.

Jésus dit : *« Afin que là où je suis vous y soyez aussi. »* Cela prouve que les fidèles disciples du Maître se trouveront dans la même condition ou au même lieu où il fut lui-même élevé. A ce sujet, l'apôtre dit à propos de Jésus : *« C'est pourquoi aussi*

Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux et sur la terre. » – Philippiens 2 : 9, 10.

En effet, le Maître a été souverainement élevé *« à la droite du trône de Dieu »* (Hébreux 12 : 2). Et la même condition est « préparée » pour l'Eglise. Jésus promet en Apocalypse 3 : 21 : « *Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône. »*

Pierre dit que par la résurrection de Christ, le chrétien est « *régénéré pour une espérance vivante... pour un héritage qui ne se peut ni corrompre, ni souiller, ni flétrir, lequel vous est réservé dans les cieux »* et dans le verset suivant : *« A vous qui, par la puissance de Dieu, êtes gardés par la foi, pour le salut prêt à être révélé dans les derniers temps ! »* – 1 Pierre 1 : 5.

Les « *derniers temps* » ou « *derniers jours* » fréquemment mentionnés dans la Bible, se rapportent à la période qui suit la seconde venue de Christ. C'est pourquoi l'héritage céleste réservé à l'Eglise n'a pas été accordé individuellement à chaque chrétien au moment de sa mort au cours des siècles passés, comme l'enseigne la théologie ; cette récompense sera accordée à la fin du présent âge lorsque Christ reviendra et que les morts ressusciteront.

Cela concorde avec la promesse du Maître s'adressant à ses disciples : « *Je vais vous préparer une place. Et lorsque je m'en serai allé... je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous y soyez aussi*. » Aucun chrétien ne peut donc espérer être avec le Maître, avant qu'il ne « revienne » et ne le « prenne » avec lui.

L'apôtre Paul rend un témoignage qui corrobore ce fait en disant : *« J'ai combattu le bon combat... j'ai gardé la foi. Désormais la couronne de justice m'est réservée ; le Seigneur, le juste juge, me la donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement. »* (2 Timothée 4 : 7, 8). Oui, l'apôtre savait bien, qu'il ne recevrait sa récompense de cohéritier de Christ dans le royaume messianique qu'à la fin l'âge de l'Evangile, lorsque Jésus reviendra pour prendre ses saints avec lui.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

L’ ASPIRATION DE PAUL.

Par suite d’une traduction erronée des paroles de Paul rapportées en Philippiens 1 : 23, certains ont cru comprendre qu’il espérait être au ciel avec Jésus immédiatement après sa mort. Nous y lisons : « *Je suis pressé des deux côtés ; j’ai le désir de m’en aller et d’être avec Christ, ce qui de beaucoup est le meilleur. »* L’expression « *m’en aller* » dans ce texte vient du mot grec « *analusai* » et aurait évidemment dû être traduit par « *retourner* » ainsi que l’a fait le professeur Wilson dans sa traduction Emphatic Diaglott.

Les versets précédents révèlent que l’apôtre ignore s’il doit bientôt être exécuté, ou au contraire relâché par les autorités romaines ce qui lui permettrait de continuer pendant un certain temps à servir dans le ministère. Il n’avait pas le choix entre ces deux alternatives – *« Je suis pressé des deux côtés. »* Mais il y en avait une troisième qu’il préférait de beaucoup, c’était « *analusai*, » afin d’être avec Christ.

Paul savait qu’il ne serait avec Christ qu’au moment du « *retour* » du Maître et ce n’était là qu’une expression de son désir ardent de voir se réaliser la glorieuse espérance de chaque chrétien. Dans l’Emphatic Diaglott le professeur Wilson commente ce texte comme suit : « Le mot *analusai* figure en Luc 12 : 36 où il signifie « *retour* » – *« Soyez semblables à des hommes qui attendent que leur Maître revienne »…* Jésus avait dit à ses disciples qu’il reviendrait. Paul avait foi en cette doctrine et l’enseigna autour de lui. Il espérait et attendait le Sauveur venant du ciel… afin d’être toujours avec le Seigneur.

Même si certains prétendaient malgré tout que les traductions courantes sont exactes, cela ne prouverait pas que Paul espérait aller au ciel après sa mort. Il ne pouvait choisir qu’entre deux choses : rester un peu plus longtemps au service de la vérité et des frères ou mourir. Mais il existait une perspective « *meilleure* » être avec Christ. Il savait pourtant qu’à ce moment c’était un désir impossible à réaliser car son « *retour* » n’aurait lieu que dans un avenir éloigné, et il savait également qu’il ne recevrait sa récompense de chrétien qu’au moment de la résurrection, au

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

dernier jour. – 2 Timothée 4 : 7, 8.

NOTRE DEMEURE TERRESTRE.

Les paroles de l'apôtre Paul, souvent mal comprises, n'enseignent pas que les chrétiens vont au ciel immédiatement après leur mort. Il dit : *« Nous savons en effet, que, si cette tente où nous habitons sur la terre est détruite, nous avons dans le ciel un édifice qui est l'ouvrage de Dieu, une demeure éternelle qui n'a pas été faite de main d'homme. »* Paul savait que cette glorieuse provision de vie céleste avait été promise par Jésus, mais s'attendait-il à la recevoir au moment de sa mort ?

Non point, car au 4° verset il dit : « *Nous voulons, non pas nous dépouiller, mais nous revêtir, afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie. »* En 1 Corinthiens 15 : 51-55, il montre clairement que l'Eglise ne sera revêtue d'immortalité qu'au moment de la résurrection, « *à la dernière trompette* », après la seconde venue de Christ, ce qui concorde avec tous les autres passages des Ecritures relatifs à ce sujet.

Si en 2 Corinthiens 5 : 8 Paul parle de *« quitter ce corps »* et de *« demeurer auprès du Seigneur »* il n'oppose pas la vie présente à celle qui suivra la résurrection au-delà de la tombe ; mais il mentionne deux conditions possibles pour un chrétien dans cette vie terrestre, à savoir, la communion avec le Seigneur par la fidélité à obéir à sa volonté, et un éloignement proportionnel, dû à l'infidélité envers ses instructions, il dit : *« C'est pour cela aussi que nous nous efforçons de lui être agréables, soit que nous demeurions dans ce corps, soit que nous le quittions. »* Cela signifie qu'il nous faut, en tant que chrétiens, chercher à lui être agréables, aussi bien si nous sommes en communion avec le Seigneur que s'il nous arrive de nous sentir loin de lui à cause de nos imperfections; cette attitude nous vaudra d'être finalement approuvés par lui.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

LEURS ŒUVRES LES SUIVENT.

Le texte d'Apocalypse 14 : 13 contient une promesse précieuse qui ne s'applique pas à tout l'âge de l'Evangile, mais uniquement à une période très limitée de la fin de cet âge. Nous lisons : « *Ecris : Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs oeuvres les suivent* »

L'expression « *dès à présent* » est la clé qui permet une bonne compréhension de ce passage. Elle montre que la promesse n'est applicable qu'à partir d'un certain moment. Le contexte le situe après le retour de Christ. Il y aura une période appelée « *moisson* », au cours de laquelle les saints fidèles qui parviennent à la fin de leur course terrestre ne resteront pas plongés dans le sommeil de la mort, mais ressusciteront immédiatement pour prendre part à l'activité relative à l'établissement du nouveau royaume. Paul s'y rapporte en 1 Corinthiens 15 : 51-52 : « *Voici, je vous dis un mystère* », dit-il, indiquant que ce dont il parle constitue une exception à la règle générale, « *nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons changés en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette. La trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés.* »

Oui, tous les saints doivent mourir – être « *fidèles jusqu'à la mort* » – et « *tous* » doivent être changés pour revêtir l'immortalité ; mais à la dernière trompette, certains ne seront pas obligés de rester dans la mort. En effet, la mort les empêchera d'accomplir leur labeur au service du Maître ; mais ils seront ressuscités immédiatement et continueront à œuvrer pour lui. Ce passage de la mortalité à l'immortalité ne se fait pas parce qu'ils ne peuvent mourir, mais parce que la résurrection a lieu au moment de la mort. il ne leur faut pas attendre le retour de Christ, comme le font les autres membres de l'Eglise

PERSONNE N'EST MONTÉ AU CIEL.

Aucune promesse céleste n'a été donnée aux fidèles serviteurs de Dieu avant le premier avènement de Jésus ; le Maître dit clairement : « *personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme.* » (Jean 3 : 13). Les apôtres de Jésus avaient bien compris ce fait, car à Pentecôte, Pierre, parlant du fidèle patriarche David, disait : « *Car David n'est point monté au ciel.* » – Actes 2 : 34.

Nombreux sont ceux qui croient à tort qu'Enoch a été enlevé au ciel. Dieu le prit et il disparut sans avoir eu à connaître personnellement le processus de mort et, peut-être, avant d'avoir eu le chagrin de voir mourir d'autres que lui. Le récit dit : « *Enoch fut enlevé pour qu'il ne vit point la mort.* »

Au 11° chapitre de l'épître aux Hébreux, Paul compte Enoch parmi les fidèles du temps passé, desquels il dit : « *ils sont tous morts* » (Hébreux 11 : 15, 13). En Genèse 5 : 24 nous lisons : « *Enoch… ne fut plus, parce que Dieu le prit.* » En Jérémie 31 : 15 nous trouvons une expression analogue, au sujet des enfants de Rachel : « *Car ils ne sont plus.* » il apparaît donc formellement qu'Enoch n'est pas allé au ciel, quelle que soit l'explication donnée quant à son enlèvement.

ELIE ET LE CHAR.

Certains pensent qu'Elie se trouve au ciel parce que le récit dit qu'il a été enlevé dans un char de feu ; en fait, celui-ci devait simplement séparer Elie d'Elisée. Un tourbillon l'enleva vers le ciel, nous dit 2 Rois 2 : 11. Sous ce rapport, il est utile de se souvenir que les mots « *ciel* » et « *cieux* » sont souvent utilisés dans les Ecritures pour décrire l'atmosphère environnant la terre, et ce fut évidemment dans ce « *ciel* » qu'Elie fut enlevé par le tourbillon qui mit un terme à sa vie fertile en événements. Voyez Genèse 1 : 8, 9, 14, 15, 17, 20 et 7 : 11, 23 ; Zacharie 2 : 6.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Dans la vision de la transfiguration, les disciples virent Elie et Moïse ; cela ne veut pas dire pour autant que ces deux prophètes vivent effectivement quelque part au ciel. En descendant du Mont de la Transfiguration, Jésus dit aux disciples : « *Ne parlez à personne de cette vision, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts.* » (Matthieu 17 : 9). Une vision n'est pas une réalité. Pierre vit descendre du ciel une toile remplie d'animaux impurs ; mais il ne s'agissait pas d'animaux réels. A l'île de Patmos, Jean eut plusieurs visions, au cours desquelles il vit toutes sortes d'objets animés et inanimés dans un grand panorama historique des deux âges ; pourtant, aucune de ces choses n'avait de réalité. La vision qu'eurent les disciples de Moïse et d'Elie était de même ordre. En fait, les deux prophètes étaient morts et le sont encore aujourd'hui, attendant la résurrection. – Hébreux 11 : 35, 39, 40.

Cette vision de la Transfiguration illustrait le royaume de Christ lorsqu'il sera établi sur la terre. Tous les vrais chrétiens seront alors élevés à la gloire divine et régneront avec Christ pour répandre sur toute l'humanité des bénédictions de santé et de vie sur la terre, le paradis rétabli.

CHAPITRE VI

OÚ EST LE PARADIS ?

Beaucoup de personnes utilisent les mots « *paradis* » et « *ciel* » pour designer un état ou lieu de félicité spirituelle éloigné de ce monde de péché et de mort. Elles croient que tous les bons chrétiens y vont immédiatement après leur mort. Certaines font une distinction entre les deux, prétendant que le paradis est un état intermédiaire que connaissent presque tous les morts jusqu'au futur jour du

jugement, pour aller ensuite dans un ciel de félicité éternelle ou dans un enfer de tourments, également éternel.

Une étude attentive des Ecritures montre que ces points de vue sont erronés et prouvent que l'imposteur s'efforce d'étayer son mensonge originel : *« Vous ne mourrez point. »* Si les morts sont réellement morts comme l'enseignent les Ecritures, il est impossible qu'ils se réjouissent au paradis ou au ciel.

Le mot « *paradis* » signifie jardin ou parc. Selon les Ecritures, il s'applique au Jardin d'Eden, duquel l'homme fut renvoyé à cause du péché. En Ezéchiel 36 : 34, 35, le prophète dit que le paradis sera rétabli sur toute la terre. Pierre dit en Actes 3 : 19-21 que tous les saints de Dieu l'ont annoncé unanimement comme le *« temps du rétablissement de toutes choses. »*

En considérant attentivement les paroles de l'apôtre en Actes 3-19-21, on remarque que la période du « *rétablissement* » suit le second avènement de Christ, « *que le ciel doit recevoir jusqu'au temps du rétablissement de toutes choses. »* Si donc le paradis est un état de félicité et de perfection universelle sur cette terre, non seulement il n'existait pas au moment du premier avènement de Jésus, mais selon les paroles de Pierre il ne deviendra réalité qu'au retour de Christ lorsqu'il établira son royaume.

LE BRIGAND AU PARADIS.

Que signifiait la promesse faite par Jésus au brigand à la croix. Il dit à Jésus : « *Souviens-toi de moi, quand tu viendras dans ton Règne* ». Jésus lui répondit : « *Tu seras avec moi dans le paradis. »* (Luc 23 : 42) Nous ne pensons pas que le brigand était très informé quant au futur royaume du Messie ; ce n'était pas indispensable pour formuler une demande de ce genre. L'inscription portée sur la croix, au-dessus de la tête du Maître, indiquait sa qualité de roi. Cependant même si à ce moment rien ne semblait indiquer que Jésus exercerait un jour son autorité royale, ou qu'il serait en mesure de secourir qui que ce soit, le brigand pensait sans doute que cela

ne nuirait point de témoigner d'un certain respect et d'une certaine considération à l'égard de ce prétendu roi criminel.

Mais Jésus fut sensible à ce signe d'amitié venant du brigand ; il reçut sa demande et la traduisit en une promesse vivante et éclatante : *« Tu seras avec moi dans le paradis. »* Il en reconnut l'opportunité en précisant : *« en vérité. »* Autrement dit : Ta demande est en harmonie avec le plan divin. Je suis un Roi ; j'aurai un royaume, et l'on se souviendra de toi dans ce royaume*. – « Tu seras avec moi dans le paradis. »*

Jésus apprit à ses disciples à prier : « *Que ton règne vienne » ;* cela prouve d'une part qu'il n'était pas établi au moment où il faisait cette promesse au brigand, (Matthieu 6 : 10) d'autre part, qu'il sera établi sur cette terre.

Le brigand demanda une bénédiction terrestre et Jésus la lui promit. Ces mêmes bénédictions d'un paradis rétabli, administré par le royaume messianique, seront accordées à toute l'humanité lorsque le « *temps du rétablissement de toutes choses »* sera venu. Jusque là, le brigand et tous ceux qui sont dans les sépulcres, doivent attendre les bénédictions promises, dans le sommeil de la mort, jusqu'au matin du nouveau jour, lorsqu'ils entendront la voix du Fils de l'homme. – Jean 5 : 28.

Que signifiait alors le mot *« aujourd'hui »* dans cette promesse ? La difficulté apparente de faire concorder ce passage avec le témoignage global des Ecritures au sujet de la condition des morts, a été causée par une virgule mal placée dans nos traductions courantes. A l'origine, les écrits inspirés de la Bible ne comportaient aucune ponctuation, pour la bonne raison qu'elle n'existait pas alors. En effet, elle n'a été introduite dans la littérature il y a quelques siècles seulement.

Les traducteurs de nos Bibles croyaient, comme presque tout le monde religieux, que l'instant de la mort est celui de l'enlèvement dans un ciel de félicité, et de ce fait placèrent, dans ce passage, la virgule de manière à le mettre en accord avec leurs dogmes théologiques. Mais la vrai signification de ce texte apparaît clairement lorsque cette virgule est déplacée : « *Je te le dis aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis. »* Le Maître révèle ainsi sa confiance entière dans les projets de son Père

céleste à son sujet

Jésus prononça ce mot « *aujourd'hui* » dans un moment où, du point de vue humain, il semblait impossible qu'il y aurait un royaume. Mais la foi du Maître était si ferme qu'il pouvait, en toute confiance, donner l'assurance au brigand qu'il y aura un royaume messianique, le paradis rétabli où il aura l'occasion de jouir des bénédictions alors répandues sur toute l'humanité.

LA VISION DE PAUL.

En 2 Corinthiens 12 : 1-4 Paul nous parle d'une vision au cours de laquelle il fut enlevé dans le paradis. Selon l'explication de l'apôtre, ce ne fut qu'une « vision », car le paradis n'existait pas à ce moment-là. Il fut enlevé jusqu'au « *troisième ciel.* » Cette précision nous donne la clé de la signification de la vision tout entière.

L'apôtre Pierre, dans sa seconde épître, chapitre 3 évoque ce « *troisième ciel* » de la vision de Paul. Il ne mentionne pas seulement le « *troisième* » mais aussi le premier et le second ciel. Le premier existait avant le déluge à l'époque de Noé, et fut détruit dans le déluge ; les seconds cieux prirent naissance au moment du déluge, et seront détruits après le second avènement de Christ. Il continue en disant : « *Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera.* »

Ce nouveau ciel serait donc le « *troisième* ». Pierre parle également d'une « *nouvelle terre* ». C'est le « *paradis* » de la vision de Paul. Pierre explique clairement que les nouveaux ou « *troisièmes* » cieux et la nouvelle terre ou « *paradis* » seront créés après le second avènement de Christ. Cela confirme nos affirmations précédentes selon lesquelles le paradis n'existe pas encore. Personne ne peut donc s'y rendre lors de sa mort.

BÉNÉDICTIONS DANS LE PARADIS TERRESTRE.

Pierre dit que *« nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre. »* Cette promesse figure en Esaïe 65 : 17-25 et précise qu'il y aura de *« l'allégresse »* sur la nouvelle terre ; on n'y entendra plus *« le bruit des pleurs » ; « il n'y aura plus ni enfants ni vieillards qui n'accomplissent leurs jours » ;* il y aura de la sécurité économique, puisque ceux qui bâtiront des maisons *« les habiteront » ; « ils ne travailleront pas en vain et ils n'auront pas des enfants pour les voir périr »* avant qu'ils n'invoquent l'Eternel *« il répondra » « le loup et l'agneau paîtront ensemble, il ne se fera ni tort ni dommage sur toute ma montagne* (royaume) *sainte, dit l'Eternel. »*

Oui, c'est là une des glorieuses promesses de la Bible relatives au royaume. Le mot « *montagne* » employé ici, symbolise le royaume de Dieu. Selon Daniel 2 : 35, 44, 45 elle emplira toute la terre. Dans ce royaume, le paradis rétabli universellement, l'on se souviendra du brigand à la croix, mais il ne s'agit pas là de bénédictions célestes, elles sont toutes terrestres.

Ces nouveaux cieux et cette nouvelle terre sont mentionnés en Apocalypse 21 : 1-4 qui annonce les mêmes bénédictions merveilleuses ! Nous lisons : *« Dieu... essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu. »*

Esaïe et le Révélateur associent les *« nouveaux cieux »* et la « *nouvelle terre* » à la *« nouvelle Jérusalem. »* En Galates 4 : 26, Paul identifie l'Eglise comme étant la Jérusalem céleste. L'Eglise est également appelée *« l'épouse »* de Christ, et Apocalypse 21 : 9, 10 confirme que *« l'épouse »* est la « *nouvelle Jérusalem. »* Lorsque les nouveaux cieux et la nouvelle terre seront établis, l'Eglise sera complète et ses membres seront cohéritiers du Seigneur Jésus dans la nouvelle organisation du royaume.

En qualité d'épouse, elle participera à l'œuvre du rétablissement à la vie de tous

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

ceux qui obéiront et viendront à la fontaine de vie – *« Et l'Esprit* (notre Seigneur Jésus*) et l'épouse disent : Viens… que celui qui veut prenne de l'eau de la vie gratuitement. »* (Apocalypse 1 : 17). Cette eau de la vie jaillira du trône de Dieu et de l'agneau – double symbole indiquant que les bénédictions de vie alors disponibles seront soumises aux règles gouvernementales du nouveau royaume – le « *trône* » – et grâce à l'œuvre rédemptrice de l'agneau immolé, elles seront gratuites pour tous ceux qui les désirent. – Apocalypse 22 : 1.

Les termes « *cieux* » et « *terre* » sont également symboliques. Les Ecritures indiquent qu'ils représentent les deux aspects du nouveau royaume : l'aspect céleste comprenant Jésus et son Eglise glorifiée, gouverneurs spirituels invisibles de ce royaume et l'aspect terrestre, comprenant principalement les anciens prophètes et autres dignitaires du passé ressuscités et nommés « *princes sur toute la terre*. » – Psaume 45 : 16.

Jésus dit *: « Vous verrez Abraham, Isaac et Jacob, et tous les prophètes dans le royaume de Dieu, »* ils ressusciteront et seront rétablis à la vie humaine parfaite ; ces « gouverneurs » parfaits représenteront le Christ glorifié auprès des hommes. Oui, ce sera un véritable royaume, grâce auquel de merveilleuses bénédictions de vie seront répandues sur toute la création gémissante.

Les Ecritures nous offrent cette espérance réconfortante et encourageante. Gloire, honneur, et immortalité en tant que cohéritiers de Jésus dans son royaume pour tous les fidèles chrétiens, et vie humaine parfaite dans un paradis terrestre pour tous ceux qui se soumettront aux lois du royaume messianique alors établi et accepteront « *l'eau de la vie gratuitement*. »

BÉNÉDICTIONS DU ROYAUME.

Ce sera un temps glorieux de bénédictions pour l'humanité pécheresse, en réponse à la prière *« Que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre, comme au ciel ! ».* Ce sera véritablement une nouvelle époque. Le passage d'une époque à

une autre a toujours été remarquable dans le passé, mais celui-là sera le plus extraordinaire et le plus révolutionnaire de tous : le passage du gouvernement de Satan, règne de la mort, à celui du Messie, règne de la vie ; de l'adoration superstitieuse des faux dieux, à l'adoration intelligente de Jéhovah, le vrai Dieu, et de Christ son Fils, le Rédempteur et Sauveur du monde.

Il est difficile de concevoir de tels changements sans avoir foi dans les promesses et projets du Dieu tout-puissant et Créateur de l'univers. Il est réellement capable de rétablir les morts à la vie, par son Fils, car il est le Créateur de la vie. Ce sera un spectacle merveilleux de voir revenir avec des chants de triomphe toute la race humaine à Dieu et à la vie. Oui, *« l'allégresse et la joie s'approcheront, la douleur et les gémissements s'enfuiront*. » – Esaïe 35 : 10.

La douleur et les gémissements semblent aujourd'hui faire partie intégrante de notre être, mais Dieu a promis qu'ils *« s'enfuiront ».* Le péché, la maladie et la mort ont été la cause de tous nos chagrins en ce monde, mais ces « ennemis » de l'humanité seront détruits par la puissance du royaume messianique. Si les pleurs avec sac et cendres ont duré toute la nuit de la domination du péché et de la mort, la joie est réservée à toute la création gémissante au jour millénaire dont nous voyons poindre l'aurore. Alors les larmes seront essuyées de tous les visages, les cendres seront remplacées par un diadème, et le deuil par une huile de joie. Esaïe 25 : 6-9 nous donne une description prophétique du nouveau royaume alors que les conditions paradisiaques seront rétablies sur toute la terre, et déclare que Dieu « *anéantit la mort pour toujours. »* En 1 Corinthiens 15 : 54 l'apôtre Paul date cette promesse et situe son accomplissement après l'exaltation de l'Eglise à l'immortalité avec son Seigneur. Une des premières promesses concernant les bénédictions du royaume fut faite à Abraham, dont Dieu dit que toutes les familles de la terre seraient bénies par sa postérité.

En Galates 3 : 8, 16 et 27-29, Paul dit que cette promesse faite à Abraham s'accomplira par Christ et ses fidèles disciples de l'âge de l'Evangile. Ces conditions de vie et de bonheur n'ont pas encore été établies sur la terre, car pour dispenser les bénédictions de vie à l'humanité, les disciples de Christ doivent demeurer avec lui dans les lieux célestes et être ses cohéritiers. Ils sont donc avant toutes choses choisis et préparés en vue de cette situation élevée dans le royaume.

Les signes des temps indiquent que nous vivons à la fin de cet âge et que l'œuvre de sélection de l'Eglise de Christ est presque achevée.

Cela signifie que l'âge d'or des bénédictions est proche et que la nuit des pleurs fera bientôt place à un matin de joie. Quels temps heureux que ceux où les enterrements deviendront chose inconnue ! Les amis et parents séparés par la mort se retrouveront et seront réunis pour toujours s'ils se soumettent aux lois du royaume divin ; par la suite ils auront part aux bénédictions de rétablissement de Christ et de son épouse glorifiés. – Apocalypse 22 : 17.

Chaque créature de la race rachetée bénéficiera de la grâce divine alors répandue par les représentants puissants et bénis du royaume. Aucune dégradation par le péché ne sera trop prononcée pour que la main miséricordieuse ne puisse relever l'âme rachetée par le sang. Aucunes ténèbres de l'ignorance et de la superstition ne sera trop dense pour que la lumière de la vérité divine et de l'amour ne la pénètre et n'apporte la joie et la félicité du nouveau jour. Aucune maladie n'échappera au contrôle du Grand Médecin. Aucune laideur, monstruosité, excroissance ou faiblesse mentale ne résistera à sa main guérissante.

Cependant, la réconciliation et le salut de chacun sont subordonnés à l'obéissance aux lois du nouveau royaume, car les Ecritures n'enseignent pas un salut inconditionnel. En Actes 3 : 19-23, l'apôtre écrit d'un temps de rétablissement dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de ses saints prophètes et il dit clairement que le bénéfice de ces bénédictions dépendra de l'obéissance de chacun envers ce prophète –Christ. Il dit : *« Quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple. »*

Paul dit : « *Comment quelqu'un peut-il croire en Christ, s'il n'en a pas entendu parler. »* En effet, personne ne sera sauvé ou perdu alors qu'il est dans l'ignorance. Les Ecritures enseignent que personne ne sera exterminé par ce que le Révélateur appelle la « *seconde mort* » avant qu'il n'ait eu connaissance de la vérité et l'occasion de croire et d'obéir. C'est pourquoi le plan de Dieu prévoit le réveil de tous les morts. C'est la volonté de Dieu que tous soient « *sauvés* » dit Paul, non point éternellement, mais réveillés du sommeil de la mort, afin qu'ils aient connaissance de la vérité, en particulier de celle concernant le don du Fils de Dieu

en tant que leur Rédempteur.

Ceux qui croiront en lui après avoir été éclairés auront la vie éternelle. Jean 3 : 16 parle de cette grâce divine : « *Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* » Il ne nous appartient pas de présumer du nombre de ceux qui rejetteront la grâce de Dieu durant la période millénaire, lorsque le pur message de la vérité couvrira la terre. Les conditions actuelles ne nous permettent pas d'en juger, car le monde entier est aveuglé par les influences néfastes de ce grand imposteur qu'est Satan, Il est faux de supposer que tous ceux qui entendent les divers sons de cloche des Eglises ont une bonne occasion d'entendre parler de Christ et de croire en lui, car les messages qu'ils peuvent recevoir sont tellement différents et souvent contradictoires. Cela signifie que les différentes Eglises sont désespérément divisées en ce qui concerne la vérité ; si les aveugles conduisent les aveugles, ne devons-nous pas nous attendre à ce qu'ils tombent tous dans la fosse de la confusion et du doute ? Et c'est bien ainsi que les choses se passent. Mais au début de la période du royaume dans lequel, ainsi que le demande le brigand à la croix, on se souviendra de lui, Satan, l'imposteur sera lié. (Apocalypse 20 : 1, 2). La prise du pouvoir par le Messie est comparée par le prophète au lever du soleil. Le nouveau roi de la terre est appelé le « *soleil de la justice* », qui se lève en puissance pour donner santé et vie, pour disperser les ténèbres de la superstition et éclairer le monde à la lumière du véritable Evangile de l'amour de Dieu.

Il sera donné à chacun l'occasion de prouver sa loyauté envers les principes de justice divine qui seront alors en vigueur, et le privilège de vivre éternellement dans ce paradis terrestre rétabli. Ceux qui ne croiront et ne se soumettront pas, seront, selon les Ecritures, exterminés du milieu du peuple. – Actes 2 : 23.

Ainsi le royaume de Dieu viendra, sa volonté sera faite sur la terre comme au ciel. LE CHRIST régnera en qualité de représentant du Père, jusqu'à ce qu'il ait renversé toute puissance rebelle et jusqu'à ce que tout genou fléchisse et toute langue confesse la sagesse, la justice, l'amour et la puissance de Dieu le Père.



Copyright © Association des Etudiants de la Bible